

"Gros jouet de luxe?"

Les Nordiques ne sont-ils qu'un "gros jouet de luxe" qui ne profite qu'à deux catégories de personnes, les joueurs empochant le magot et les mordus du hockey qui en retirent leur dope quotidienne?

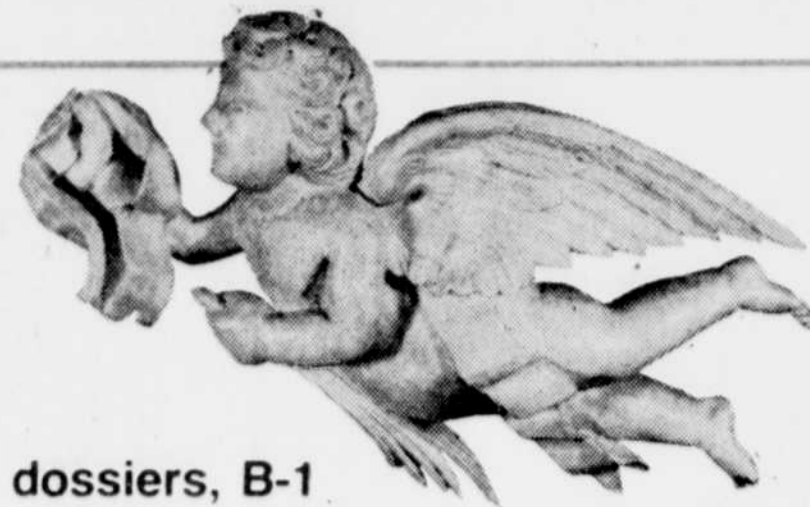
sports, H-1

les nordiques et les gros sous



Récupération des "trésors"

A la suite du jugement rendu sur la cause des "trésors de l'Ange-Gardien", de nombreuses fabriques pourraient tenter de récupérer les nombreuses pièces d'art religieux disparues des églises et des sacristies du Québec depuis plusieurs années. Paul Bennett décrit les retombées de cet important jugement.



dossiers, B-1

La mine d'art pillée

Le marché de l'art, c'est comme le marché de l'or: on crée artificiellement les cotes, on provoque la demande, et les acheteurs s'emballent comme des moutons de Panurge. Telle est la vision peu rassurante que le cinéaste Jacques Giraldeau a livrée à notre journaliste Régis Tremblay.

arts, D-1

la galerie du meuble
SOLDE BI-ANNUEL

LE SOLEIL

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376, du Roi, suite 308. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

LIVRAISON A DOMICILE (6 JOURS) \$1.60

142 PAGES 11 CAHIERS

QUEBEC, SAMEDI 26 JANVIER 1980

84e ANNEE, No 26

GASPE - PERCE - ILES-DE-LA-MADELINE - ABITIBI 60¢ QUEBEC 50¢

Ti-Pit et sa rue



Le Soleil, Ravalnd Lavie

Comme président de la rue Sainte-Thérèse, Gérard "Ti-Pit" Perreault est responsable de tout ce qui a trait à la décoration de cette artère typiquement carnavalesque avec ses monuments de glace. Il érige des monuments depuis déjà 23 ans, presque depuis l'ouverture de la rue au public en temps de Carnaval. Cette année, à cause des faibles précipitations, on a du faire venir "54 voyages de neige". Andrée Roy a rencontré Ti-Pit.

page B-7

Joe Clark annoncera demain le boycottage des Jeux



georges angers
EN ONTARIO

TORONTO — Le cabinet conservateur aurait décidé hier matin de suivre le mouvement de boycottage des Jeux olympiques de Moscou mais le premier ministre Joe Clark ne l'annoncera officiellement que demain.

Une requête en ce sens avait été adressée mercredi à M. Clark par le caucus des candidats conservateurs de la région métropolitaine de Toronto. La nouvelle avait été confirmée jeudi

par le président de ce caucus, M. Gordon Gilchrist.

Hier matin, le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration et candidat dans St-Paul, M. Ron Atkey, a confirmé au SOLEIL que la proposition était à l'ordre du jour de la réunion du cabinet et qu'elle allait être sans aucun doute acceptée.

La requête du caucus des candidats conservateurs du Toronto métropolitain demandait au gouvernement de retirer les athlètes canadiens des Jeux de Moscou si les Etats-Unis décidaient de boycotter ces Jeux. Or, jeudi soir, la Chambre des représentants a acquisé par une très forte majorité à la requête du président

(Suite à la page A2, 1re col.)

200,000 Québécois détiennent un permis de conduire expiré

par J.-Jacques SAMSON

Près de 200.000 Québécois attendent toujours le renouvellement de leur permis de conduire du ministère des Transports du gouvernement du Québec, expiré normalement au cours des mois de novembre, décembre et janvier.

Le directeur du Bureau des véhicules automobiles du Québec, Me Ghislain K. Laflamme, a déjà avisé les forces policières du Québec que ces permis demeuraient néanmoins vali-

des jusqu'au 1er février. Les fonctionnaires des services de l'informatique du ministère des Transports à Québec mettent actuellement les bouchées doubles pour rattraper le retard considérable accusé dans la "production" à la fin de leur grève, à la mi-novembre.

D'importants retards sont aussi enregistrés dans la compilation des données informatiques sur les points de démerite accumulés par les auteurs d'infractions au code de la route. Le Bureau des véhicules automobiles (BVA) émet annuellement un moyen-

ne de 50.000 avis de suspension, selon Me Laflamme.

On peut évaluer à au moins 8.000 le nombre de conducteurs qui circulent actuellement sur les routes grâce à ce sursis inattendu avant la suspension temporaire de leur permis de conduire parce qu'ils ont atteint le plafond des points de démerite autorisés.

Par ailleurs, les certificats d'immatriculation des véhicules pour l'année 1980 qui sont habituellement adressés aux propriétaires à la mi-décembre ne seront délivrés cette année qu'à compter du 4 février.

Les services de l'informatique du ministère des Transports avaient été choisis parmi les cibles privilégiées du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ), l'automne dernier, durant le conflit de travail entourant le renouvellement du contrat collectif des fonctionnaires du SFPQ. Des débrayages ont paralysé les activités de ce service de la dernière semaine de juin au 12 juillet 1979 et du 6 septembre au 13 novembre 1979.

Depuis le retour au travail, la priorité a été accordée au traitement

des renouvellements des permis de conduire. Ces jours-ci, les fonctionnaires soumettent aux ordinateurs les renouvellements de permis pour les mois de janvier qui s'achève et février.

Les efforts seront par la suite concentrés sur les certificats d'immatriculation. Me Laflamme est assuré que la date prévue du 4 février pour le lancement de l'opération sera respectée.

Un grand ménage sera seulement alors entrepris dans les points de démerite en banque... Rien ne se perd de ce côté-là, a indiqué Me Laflamme.

les élections du 18 février

☐ Réjean Lacombe et Léonce Gaudreault donnent un aperçu de ce que sont les campagnes de Joe Clark et Pierre Trudeau. page B-3

☐ Le chef libéral a rendu public hier un programme énergique en sept points pour "assurer une sécurité raisonnable" aux Canadiens. page B-5

SAQ: \$1 million en pots-de-vin

MONTREAL (PC) — Vingt-six distilleries et marchands de vins ont été accusés d'avoir payé des pots-de-vin d'environ \$1 million à des employés de la Société des alcools du Québec.

Les affidavits déposés hier par la Sûreté du Québec signalent que ces versements ont été effectués entre les années 1965 et 1977 à des représentants de la Société des alcools du Québec, qui opère environ 200 magasins et accorde des permis à des établissements commerciaux.

La compagnie Alberta Distillers Ltd. a été accusée d'avoir payé des pots-de-vin totalisant \$62.010, McGuinness Distillers Ltd. \$76.266, Thomas Adams Distillers Ltd. \$112.504 et Joseph E. Seagram and Sons Ltd. \$109.249.

La compagnie International Wines and Spirits Ltd. a distribué en pots-de-vin une somme de \$50.307, Meagher's Distillery Ltd. \$32.455, Corby Distillery \$152.088, Les Distilleries Schenley du

(Suite à la page A2, 4e col.)

La crise de l'enseignement

Jamais une négociation dans le secteur de l'enseignement n'aura eu tant d'implications pédagogiques et politiques que celle qui a cours. Les enseignants déclencheront normalement la grève lundi. Peu de gens extérieurs au secteur de l'éducation sont en mesure de comprendre les véritables fondements de la négociation en raison de la complexité des clauses en litige. Claude Vaillancourt qui suit le dossier des négociations entre les commissions scolaires et ses salariés nous dit pourquoi les enseignants veulent faire la grève. dossiers, B-2

Les employés de soutien ont débrayé

page A-3



Les 700 Bahamas

Des Bahamas, les gens connaissent pour les avoir vues ou en avoir entendu parler, Nassau et Freeport. Mais elles sont 700 îles à former ce pays qui a conquis son indépendance en 1973. En visitant trois de ces îles, Benoît Routhier a oublié le reste du monde. tourisme, C-1 à C-3

En éditorial

L'accumulation de fiches de renseignements sur les individus menace la vie privée et exige une réglementation, commente Marcel Pépin. page A-6

Banisadr serait le premier président d'Iran

Le premier tour de scrutin des élections présidentielles en Iran hier, donnerait déjà une confortable avance à M. Abolhassan Banisadr. Sa politique de modération qui lui avait déjà coûté son poste de ministre des Affaires étrangères pourrait permettre un dénouement heureux à l'affaire des otages de l'ambassade américaine à Téhéran. page F-1

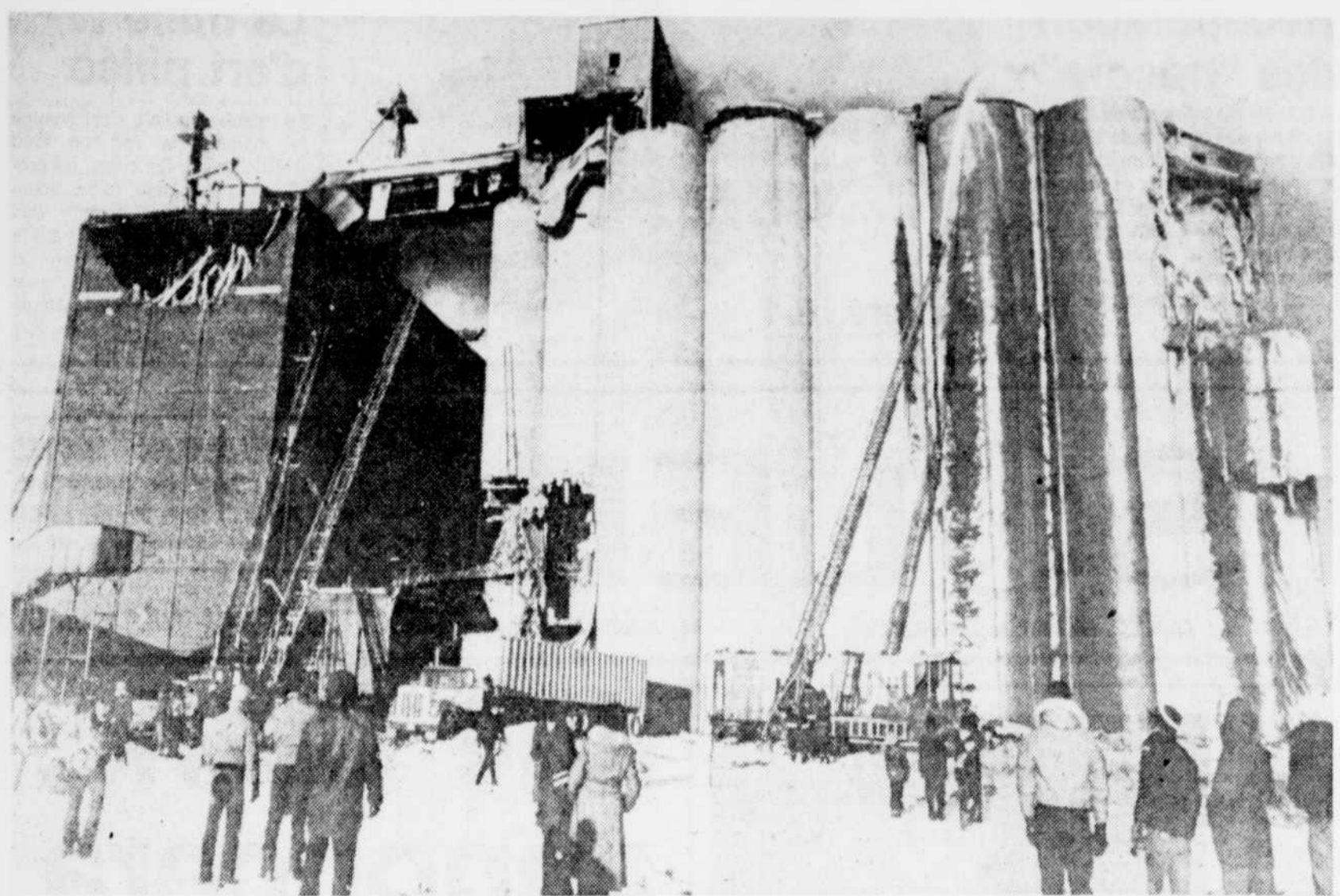
sommaire

Annonces classées	G-2 à G-19
	H-7 à H-12
Arts et spectacles	D-1 à D-12
Bandes dessinées	F-2
Carrières et professions	F-3 à F-12
Décès	H-13
Economie-finances	B-8 à B-11
Habitat	A-14 à A-15
Horoscope	H-11
La bonne chère	D-13 et D-14
Monde	F-1 et F-2 H-12 à H-14
Mot mystère	H-7
Mots croisés	H-12
Où aller à Québec	D-11
Pages documentaires	B-1 et B-2
Sciences	B-6
Sport	H-1 à H-6
Télévision	D-12
Tourisme	C-1 à C-9

météo

Ciel variable, vent modéré. Max. moins 14. Demain, beau et venteux.

détails en page H-7



Les pompiers arrosent copieusement l'élevateur à grain qui a explosé, hier, à Montréal, faisant une victime parmi les travailleurs. La cause de l'explosion n'est pas encore connue.

L'explosion d'un élévateur à grain fait un mort et 5 blessés

MONTREAL (PC) — Une personne a été tuée et cinq autres ont été blessées dans l'explosion d'un élévateur à grain situé dans le quartier Saint-Henri, à Montréal.

Un porte-parole de la police de Montréal a indiqué que les blessés avaient été transportés à l'hôpital. Un seul repose dans un état jugé grave.

L'explosion s'est produite vers 14h53 et elle a précipité le sommet de l'élevateur sur les travailleurs qui se trouvaient plus bas.

Pendant que les pompiers s'affairaient à circonscrire les flammes, des chercheurs fouillaient les débris à la recherche d'employés

qui auraient pu y être enfouis.

Vers 16h45, tous les employés avaient été retracés, a ajouté le porte-parole.

La violence de l'explosion a renversé des wagons sur la voie ferrée qui se trouve à proximité des

élévateurs et a fait voler en éclats les carreaux des fenêtres des environs.

L'élevateur à grain, situé le long du canal Lachine, fait partie d'un ensemble industriel appartenant à la Coopérative fédérée du Québec.

Les ex-maire et secrétaire devront rembourser \$658,428 à la ville d'Anjou

MONTREAL (PC) — L'ancien maire de Ville d'Anjou, M. Ernest Crépeau et l'ex-secrétaire M. Gilles Séguin ont été condamnés, hier, à rembourser conjointement cette municipalité d'une somme de \$658,428.

Cette décision du juge Perry Meyer, de la Cour supérieure, fait suite à une action de ce montant en dommages et intérêts, qui avait été intentée par la municipalité contre les deux hommes, de même que contre l'ex-gérant municipal Jean-Paul Filion. Dans le cas de ce dernier, le juge estime cependant n'avoir trouvé, dans les faits mis devant lui, aucune preuve pour établir un lien de causalité entre sa conduite et les événements dans lesquels Crépeau et Séguin ont été impliqués.

En mai et juin 1966, la compagnie Les entreprises Lafleur Limitée avait acquis un lot dans le territoire de Ville d'Anjou, d'un certain Morris Finstein, et un autre lot voisin de Eastern Development Corporation. Sur cette dernière vente, Lafleur devait au maire Crépeau, qui était aussi courtier d'immeubles, une commission de \$150,000, payable en 1970. Avant l'expropriation, dont il s'agit dans la présente cause, ce dernier lot était déjà grevé d'une hypothèque en faveur du Trust général du Canada, et le premier lot d'une hypothèque au bénéfice d'Eastern Development Corporation, sans parler des autres hypothèques et charges enregistrées contre les deux lots en question.

Une expropriation ayant été décrétée en 1966, Me Yves Laurier, qui agissait comme procureur de la ville (il est maintenant juge à la Cour provinciale), avait été appelé par Crépeau et Séguin pour lui souligner l'urgence de faire un paiement en acompte. Mais l'avocat les avait informés qu'il ne pouvait rien autoriser sans avoir un certificat de recherche adéquat et tous les titres.

Puis, en juin 1967, Crépeau obtenait de Lafleur une hypothèque sur les lots, pour garantir des commissions de plus de \$200,000 qui lui étaient dues, notamment celle de \$150,000 pour la vente en 1966 de Eastern Development

à Lafleur. Ainsi, de noter le tribunal, Crépeau devait connaître l'existence de l'hypothèque en faveur de Eastern Development au moins depuis un certain temps déjà.

Toujours dans le même mois, malgré une demande de Séguin, Me Laurier refusait de faire un paiement à Lafleur directement, tout en soulignant que la ville et le conseil devaient assumer la seule responsabilité pour de tels paiements. Me Laurier devait également donner des avertissements sévères quant au danger que courait la ville et la possibilité d'avoir à payer deux fois, s'il y avait des hypothèques.

Pourtant, le même jour, des chèques ont été émis à l'ordre de Lafleur par Ville d'Anjou, signés par Crépeau et Séguin, pour une somme de \$230,000. Bien qu'aucun acte de vente n'ait été signé par Lafleur, en juillet, d'autres chèques ont été émis en août et signés encore par les deux hommes. Ils étaient à l'ordre de Lafleur, n'avaient pas été autorisés par Me Laurier et totalisaient \$115,000.

En novembre 1967, à la demande Crépeau, Me Laurier confirmait que le Trust général avait une hypothèque sur le lot.

Finalement, en février 1968, la Régie des services publics fixait l'indemnité à être payée pour l'expropriation des lots à \$455,455.30. Puis, en mars 1968, toujours sans l'autorisation de Me Laurier, Séguin et Crépeau signaient des chèques pour un montant de \$200,000, à l'ordre de Lafleur, faisant un total de \$545,000, ce qui dépassait de \$89,000 l'indemnité prévue par la Régie.

Pour le magistrat, il est clair que ce sont les paiements à Lafleur qui ont permis à Crépeau de se faire payer d'avance des sommes substantielles sur les commissions qui lui étaient dues et, notamment une première somme de \$45,000, en juin 1967, lors des premiers paiements à Lafleur, et d'autres paiements plus tard pendant la même année. Si la ville n'avait pas payé ces sommes directement à Lafleur, Crépeau aurait dû attendre beaucoup plus longtemps.

Joe Clark...

(Suite de la première page)

Carter appelant au boycottage des Jeux de Moscou.

Au cours de sa conférence de

presse hebdomadaire, hier à Ottawa, le premier ministre Clark s'est contenté de dire que son gouvernement était disposé à prendre en sérieuses considérations un boycottage des Jeux par le Canada.

Il a ajouté que son gouvernement pourrait prendre des mesures pour empêcher les athlètes canadiens de participer aux Jeux de Moscou, notamment en retirant son appui financier et en prenant d'autres mesures qu'il n'a cependant pas précisées.

M. Clark a finalement dit espérer que le comité olympique international revienne sur sa décision de garder les Jeux de 1980 à Moscou et a précisé qu'un groupe de travail avait été mis sur pied pour inventorier les sites disponibles à Montréal, Kingston, Toronto et Hamilton advenant que les Jeux olympiques d'été de 1980 soient déplacés au Canada.

Demain à Toronto

Selon des sources conservatrices toutefois, M. Clark annoncera la décision du cabinet demain à Toronto, à l'occasion d'une rencontre avec les membres de la communauté ukrainienne canadienne.

On sait que l'ancien premier ministre Trudeau a déjà rejeté l'idée d'un boycottage des Jeux de Moscou, une position qui apparaît de plus en plus impopulaire au fur et à mesure que la tension monte entre Moscou et

Washington, entre les pays occidentaux et ceux du bloc communiste.

Nouveau thème électoral

La situation en Afghanistan et la menace qu'elle fait planer sur la paix mondiale préoccupent de plus en plus le Canada anglais, si l'on se fie aux lettres des lecteurs dans les journaux et aux commentaires lors des émissions de lignes ouvertes à Toronto.

Dans la vaste majorité des cas, les Canadiens supportent la position adoptée par l'administration américaine, ce que le premier ministre Clark a rapidement saisi. C'est pourquoi il tente depuis quelques jours de s'associer au président Carter et de s'enligner sur les positions américaines.

C'est ainsi qu'il s'est attiré de chaleureux applaudissements cette semaine à Toronto lorsqu'il a fustigé les décisions libérales en matière de défense et promis un renforcement des troupes canadiennes.

Chez les conservateurs, on espère que le miracle qui s'est produit pour le président Carter, dont la popularité a fait un bond prodigieux au cours des dernières semaines, se répètera d'ici le 18 février pour Joe Clark.

Les libéraux sentent le danger car l'ancien ministre des Travaux publics et le pendant ontarien de Marc Lalonde, M. Judd Buchanan, a promis jeudi soir qu'un gouvernement libéral renforcera substantiellement la capacité militaire du Canada, en hommes et en équipements.

SAQ: \$1 million... (Suite de la première page)

Canada Ltée \$129,529; Herdt and Charton Inc \$64,394; Canadian Distillers Ltd. \$27,095 et les Distilleries Melville Ltée, \$51,878.

L'acte d'accusation stipule "qu'en considération pour l'appui apporté dans la conclusion de certains marchés", ces compagnies et d'autres ont donné "des récompenses, des avantages et des bénéfices" à des employés de la Société des alcools du Québec et à son prédécesseur, la Régie des alcools du Québec.

L'accusation signale aussi que ces compagnies ont illégalement donné à des employés de la SAQ des commissions, des récompenses et des bénéfices sans avoir préalablement obtenu l'accord des responsables de la Société auprès du gouvernement.

L'affidavit ne fait que donner les noms des compagnies et n'identifie pas les individus.

Réaction de la SAQ

Pour sa part, la Société des alcools

du Québec précise, dans un communiqué, que la direction était au courant depuis plusieurs années de l'enquête en cours et qu'elle a apporté son entière collaboration aux autorités dans le but de faire toute la lumière sur cette affaire.

La SAQ signale que peu après sa création, en 1973, elle a émis une directive interdisant à tous les fournisseurs de distribuer des cadeaux, ou autres bénéfices, au personnel de la SAQ, sous peine de sanctions sévères.

La Quotidienne
(tirage de vendredi
1-2-4
Mini-Loto
177,876
Loto 6/36
1-5-13-17-24-29
Complémentaire 7

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courtier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

1360, Notre-Dame, Ancienne-Lorette 871-3121

L'ENCOIGNURE

Solde
d'échantillons de plancher
se terminant le 2 février

Seuls les échantillons de plancher arborant une étiquette rouge sont en solde.
Livraison gratuite dans toute la province.
Meubles québécois et canadiens d'inspiration traditionnelle signés **Le Bohémien**
Mobilier contemporain et accessoires de décoration d'appoint... Lampes, carpettes, peintures, etc.

REVÊTEMENT D'ACIER

■ CHOIX DE COULEURS ■
■ JAUGES 26 ET 30 ■
■ DEUX MODÈLES ■

LIVRAISON RAPIDE ■
QUINCAILLERIE ET ■
MOULURES ASSORTIES ■

TOLBEC FABRIQUÉ À QUÉBEC
ACIER CABEC INC.

1780, ROUTE DE L'AÉROPORT, ANCIENNE-LORETTE G2E 3L9 418-872-3738

A Boischatel 250 familles au-dessus de la plus longue grotte au Québec

par Gilles OUELLET

Quelque 250 familles de Boischatel, en banlieue de Québec, vivent paisiblement sur un terrain qui cache la plus longue grotte connue à ce jour au Québec: 1.540 mètres de couloirs souterrains topographiés et deux à trois fois cette longueur en couloirs qui restent à découvrir. Jusqu'ici, le titre de la grotte la plus longue au Québec revenait à la caverne de Saint-Casimir de Portneuf ou des couloirs d'un millier de mètres furent explorés.

La grotte, enfouie sous quelque 80 pieds de roc, ne présente aucun danger en surface, selon les chercheurs et d'après le maire de Boischatel, M. Rolland Lavoie. Le développement domiciliaire Notre-Dame situé à cet endroit n'a été autorisé qu'après des études de sol qui ont écarté tout danger. Les couloirs souterrains se trouvent aussi en partie sous le terrain de golf Royal Québec et le golf de Courville.

Les membres du Spéléo-club de Québec, qui ont conduit discrètement leurs recherches, donnent le 4 mars 1979 comme jour de la découverte de la grotte. Les dirigeants de ce club, André Bouillon, président, Jean Robert, vice-président, et Yves Bélanger, secrétaire, n'ont accepté que ces derniers jours de lever le voile sur leurs travaux en donnant une entrevue au SOLEIL.

Le phénomène de Boischatel est connu depuis des années: la petite rivière Ferrée s'engouffre complètement sous terre pour revenir environ 850 mètres plus loin, au parc municipal des Résurgences, et va se jeter plus loin dans la rivière Montmorency.

Longue prospection

La prospection à cet endroit a débuté en 1968. Les travaux pour dégager l'entrée se sont intensifiés en 1977, après des tentatives infruc-



photo Yves Bélanger

Jean Roberge (à gauche) et Jean Robert, vice-président du Spéléo-club de Québec, au cours d'une expédition d'exploration et de photographie dans la grotte de Boischatel.

tueuses. Les chercheurs de Spéléo-club ont multiplié les visites pour topographier 1.540 mètres de couloirs à ce jour.

André Bouillon, géographe diplômé de l'université Laval, a dit qu'il s'agit d'un réseau souterrain très actif, encore en période de creusement puisque l'eau coule régulièrement à cet endroit, surtout en saison de grandes crues. La

caverne serait formée depuis 10.000 à 15.000 ans.

Les couloirs explorés sont généralement étroits et pas toujours faciles d'accès. Il existe par contre des salles de 15 pieds par 20 pieds. Beaucoup de boue se trouve par terre et sur les murs humides; des éboulis se produisent occasionnellement, surtout après que la grotte fut noyée durant le printemps.

Jean Robert, étudiant en relations industrielles à Laval, et Yves Bélanger, spéléologue et passionné par ces recherches, ont confié que cette caverne présente un intérêt scientifique pour la géologie, pour l'étude des eaux souterraines, pour le phénomène biologique attaché aux grottes, et constitue un terrain d'observation privilégié pour des personnes qui s'intéressent aux cavernes.

Mise en valeur

Le maire de Boischatel, M. Lavoie, affirme que la municipalité n'est pas en mesure de mettre cette découverte en valeur; l'initiative devrait plutôt revenir un jour au gouvernement du Québec.

Les dirigeants du Spéléo-club de Québec ne parlent pas non plus d'une exploitation touristique de l'endroit, préférant voir le côté sportif de l'affaire.

"On ne s'improvise pas spéléologue", affirme André Bouillon, pour expliquer que cette grotte n'est pas accessible aux personnes non initiées aux visites souterraines. L'endroit est un véritable labyrinthe et pourrait être un lieu dangereux pour les personnes qui s'aventureraient dans la grotte.

Les dirigeants du Spéléo-club sont par contre intéressés à répondre aux demandes d'information du public à ce sujet. Le club local regroupe 35 membres à Québec; la Société québécoise de spéléologie réunit 15 clubs et quelque 500 membres. Les dirigeants locaux peuvent être rejoints: André Bouillon (651-0606), Jean Robert (626-1188) et Yves Bélanger (626-7918).

Les résidents du quartier Notre-Dame, à Boischatel, n'ont vraiment rien à craindre; les chercheurs ne jouent pas dans leurs sous-sols, mais plutôt à 75 ou 80 pieds plus bas, très fiers de mettre la main et les pieds où l'homme est supposé ne jamais être allé à ce jour.



Le Soleil, Gilles Lafont

Les employés de soutien affiliés à la CSN du cégep de Sainte-Foy ont quitté le travail, hier.

Ecoles et cégeps Lignes de piquetage respectées

par Claude VAILLANCOURT

Les dirigeants de la Fédération des employés de services publics (CSN) se sont déclarés fort satisfaits du débrayage entrepris hier par 11.000 employés de soutien (secrétaires, techniciens, ouvriers d'entretien et concierges) répartis dans 88 commissions scolaires et 21 collèges.

Dans 95 pour 100 des cas, les lignes de piquetage qu'ils avaient dressées, tôt hier matin, par un froid sibérien, ont été respectées par les autres catégories de personnel du secteur de l'éducation, en particulier les enseignants qui, à leur tour, doivent les accompagner sur les piquets de grève, lundi matin, à moins qu'une entente n'intervienne d'ici là.

La Centrale de l'enseignement du Québec évalue à 15.000 le nombre de professeurs qui ont suivi le mot d'ordre des dirigeants à l'effet de respecter la décision des travailleurs là où une ligne de piquetage était dressée.

Dans certains endroits, les dirigeants scolaires ont voulu prévenir les effets néfastes de la grève en décrétant une journée de congé. Dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, les écoles étaient toutes fermées en raison d'une violente tempête de neige.

Un porte-parole de la FESP, M. Conrad Lagueux, a déclaré que les négociations qui avaient toujours cours hier n'ont apporté guère de résultats concrets mais que les pourparlers allaient se poursuivre jusqu'à la signature d'une convention de travail qui viendrait satisfaire les employés généraux des écoles et des cégeps.

À la Commission des écoles catholiques de Québec, la direction scolaire a tenu à apporter les points d'information suivants:

- 1 — les écoles primaires et secondaires seront fermées à compter de lundi;
- 2 — les activités du secteur de l'éducation aux adultes sont suspendues sans exception;
- 3 — les activités étudiantes sont aussi suspendues ainsi que les cours à la piscine normalement donnés en fin de journée aux élèves du primaire;
- 4 — certaines activités du Service des loisirs de la ville de Québec se déroulant dans les écoles primaires sont suspendues tandis que celles se

déroulant dans les écoles secondaires sont maintenues;

5 — les inscriptions aux cours du soir (cours de réparation) sont reportées. Un avis sera donné plus tard quant à la tenue des examens prévus pour la semaine du 4 février.

Evidemment, seul un règlement de dernière minute viendrait modifier cette décision.

L'Etat et le SFPQ s'entendent

par Claude VAILLANCOURT

Bonne nouvelle pour les fonctionnaires!

Un accord de principe intervenu hier entre les représentants du ministère de la Fonction publique et ceux du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) fait en sorte que les deux belligérants de l'automne dernier signeront finalement une convention collective de travail, jeudi, le 31 janvier prochain.

Les pourparlers entre les deux parties les ont amenés à conclure que les nouveaux taux de salaire seront effectifs à compter du 21 février.

Les montants de rétroactivité dus aux 36.000 fonctionnaires et ouvriers leur seront versés le 20 mars 1980.

D'ici jeudi, selon les informations transmises au SOLEIL par le président du SFPQ, M. Jean-Louis Harguindeguy et qu'il a plus tard corroborées le ministre François Gendron, les échanges se poursuivront entre les parties pour vérifier si les textes qui doivent figurer au prochain contrat de travail correspondent aux ententes de principe intervenues au mois de décembre.

Cette bonne nouvelle réjouira également les amateurs de ski alpin qui craignaient un nouveau mouvement de débrayage de la part des employés préposés à l'entretien des pistes du Mont Sainte-Anne.

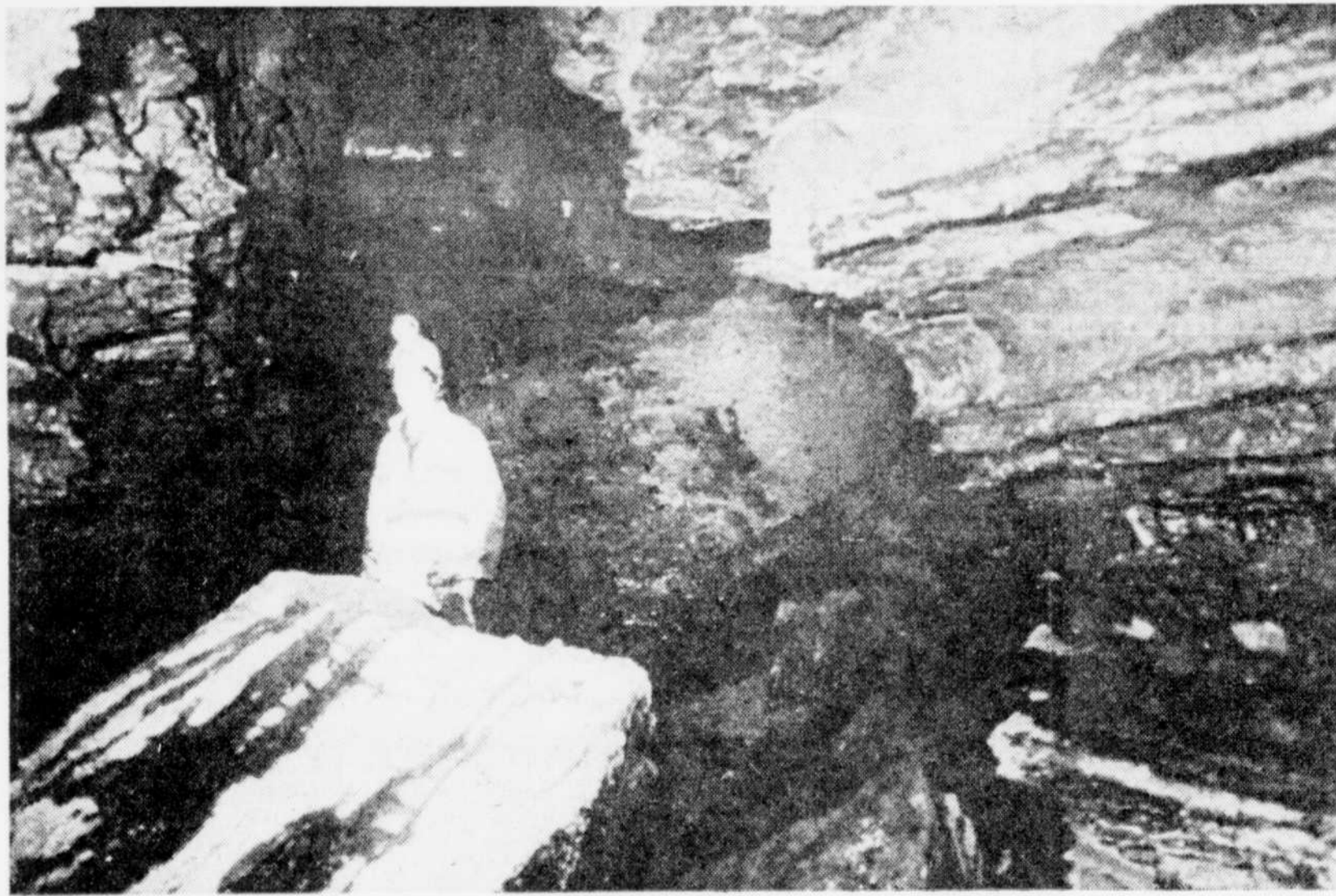


photo Yves Bélanger

S'il y a des passages étroits, la grotte de Boischatel compte à certains endroits des salles de 15 à 20 pieds carrés.

Argent comptant pour vieux bijoux en or
Rachète comptant les vieux bijoux en or (10 carats et plus). Evaluation gratuite.
Lepage - 694-0184

COURS DE DISCO
Valentino en fait une spécialité. A tout âge, attirez l'attention de tous!
ESSAI GRATUIT
523-2400

SEUL ?
On n'est pas seul quand on apprend à danser chez
VALENTINO
ESSAI GRATUIT
523-2400

ESPACE A LOUER
900 ou 1.800 pi. de plancher sur deux étages pour bureaux sur Grande-Allée. Téléphoner entre 10h et 5h du lundi au vendredi à:
522-4704

PHARMACIE A VENDRE
100 milles à l'est de Québec, rive sud. Bon chiffre d'affaires. Doit vendre. Ecrire à:
Dépt 9900 — Le Soleil
390, St-Vallier est, Québec, Qué. G1K T36

Lapointe, Lord & Boutin
Avocats
1433, 4e Avenue, Limoilou
647-4655

Centre d'Etude et de Coopération Internationale
SEMINAIRE
Les discours de Jean-Paul II sur l'ordre international
Série de quatre (4) rencontres mensuelles ayant pour objectif: Identifier des thèmes abordés par le Pape et dégager des éléments de réflexion chrétienne sur les diverses situations d'injustice dans le monde d'aujourd'hui.
Première rencontre: 30 janvier à 19h30
Lieu: 835, Brown (local 328) Québec, G1S 4S1
Informations et inscriptions: 681-2030

PRIX TRES RAISONNABLE BUREAU - SOUS-LOCATION
• Dans quartier Limoilou • 2.025 pieds carrés
• Moderne • climatisation • stationnement
TEL: 647-1102
Après 5h: 683-9752

PHARMACIEN

G. HERMANN BOUCHER
PHARMACIEN
autrefois co-propriétaire des Pharmacies Marquis et Boucher de Limoilou, avise ses clients de son départ de ces pharmacies. Il sera maintenant associé à Lise T. St-Laurent, et se fera un plaisir de continuer à servir sa distinguée clientèle tout en leur offrant une livraison gratuite. La PHARMACIE ST-LAURENT et BOUCHER est située à 1010, 80e Rue est, au centre d'achat Bourg-Royal à Charlesbourg.
Tel: 625-4212

Si c'est pas le 6/36 c'est pas pareil
Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!


ACHETONS TOUS VOS BIJOUX EN OR
BIJOUTERIE BOILY
Place Laurier, 2e étage
656-1592

CHARNY

• Maison à vendre
• 9 pièces
• Possibilité de bureau
• Garage
• 2 salles de bains
• Prix négociable
832-2633

Marois impatient de donner du "concret" aux gens

par J.-Jacques SAMSON
"Bon sang, je veux du concret pour les gens!" s'exclame le ministre d'Etat au

développement social, M. Pierre Marois, au cours de l'entrevue accordée au SOLEIL, tout en saisissant d'in-

visibles poignées, à bout de bras.

Le parrain de la réforme qui crée la Commission de la santé et de la sécurité au travail soutient qu'il a voulu faire entrer immédiatement en application le maximum possible d'articles de la loi 17 pour manifester la volonté politique du gouvernement de poursuivre dans la lancée du débat entourant l'adoption du projet de loi par l'Assemblée nationale en décembre, même si la remise aux travailleurs des principaux droits que leur accorde la loi 17 devait être précédée d'une réforme administrative très complexe.

M. Marois mise sur l'impact de la création de la Commission de la santé et de la

sécurité prévue pour mars et la mise en application notamment du droit au refus préventif pour la travailleuse enceinte pour maintenir l'intérêt des intervenants.

Toujours selon le ministre, les travailleurs et les organisations syndicales sentiront tout au long de l'année de structuration la volonté concrète de parvenir le plus rapidement possible à l'application complète de la loi.

M. Marois ne dissimule pas son impatience personnelle. "J'aurais voulu que ça se fasse plus vite. Mais nous ne voulions rien sortir avant que tous les fils soient attachés, chaque fois. Par exemple, le droit de refus pour le travailleur devant un danger pour sa santé ou sa sécurité ne

pouvait entrer en fonction avant que la réforme de l'inspection soit complétée."

Le ministre indique d'autre part qu'il était préoccupé d'asseoir les éléments clés de la réforme sur une structure très solide pour ne pas accorder "juste des bénéfices de papier" aux travailleurs, en agitant la copie du projet de loi qu'il tenait en main.

M. Marois a d'autre part laissé savoir que le Conseil des ministres avait adopté mercredi, lors de sa réunion hebdomadaire, la nouvelle classification des employeurs à laquelle est liée la formule de cotisation des employeurs à la CAT selon le système de points de mérite-démérite.

Les associations patronales

et ouvrières ont, d'autre part, été invitées à soumettre d'ici le 15 février les noms des candidats qu'ils souhaitent déléguer au conseil d'administration de la nouvelle commission que dirigera de toute évidence l'actuel président de la CAT, le juge Robert Sauve. Le juge Sauve a "accompagné" la loi 17 depuis l'articulation du livre blanc sur la santé et la sécurité au travail, en octobre 1978.

M. Marois croit que des changements d'attitude sont perceptibles au terme de ce long débat. "On sent un éveil à l'idée que la vieille conception fataliste du travail est peut-être fautive". Il note aussi les offres de services de certains médecins jusqu'à réfractaires à une réforme qui piegeait une chasse qui fure était gardée, le ton plus modéré de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) qui s'est d'abord engagée dans une dénonciation virulente du projet de loi.

Un échéancier serré

L'échéancier d'application de la loi est d'un an. M. Marois soutient que non seulement cet échéancier est incompressible mais qu'il ne peut être envisagé qu'en raison du dynamisme de tous les pivots de la CAT impliqués dans la réforme. Il raconte qu'ils ont consacré la période des Fêtes à répondre à ses "commandes", que les cartons de plusieurs étaient déjà bien garnis de plans de travail qu'ils font preuve d'une disponibilité incroyable dans une fonction publique généralement qualifiée d'aussi lourde que lente.

Le calendrier confidentiel de parrains prévoit la reconnaissance des associations sectorielles au printemps; la fixation du taux de cotisation, incluant la prévention, au cours de l'été; la mutation et la reorganisation des ser-

vices d'inspection pour le début de l'automne; le premier règlement sectoriel et les programmes réglementaires de santé en décembre 80.

Les outils les plus percutants des travailleurs viendraient en janvier 1981, selon un document de régie interne que LE SOLEIL a en main: début d'application

des programmes de santé; réception des programmes de prévention obligatoire; instauration des recours sur l'exercice des droits des travailleurs (dont le droit de refus) et la reconnaissance des comités paritaires.

"Les principales clés de la réforme seraient en place" a convenu M. Marois.

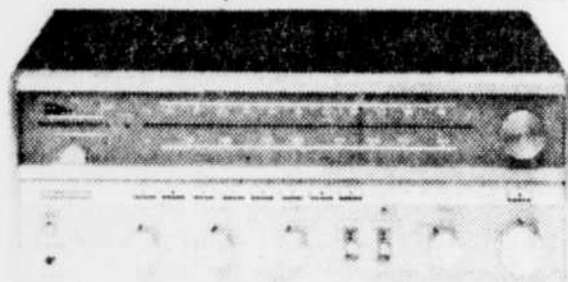


Le Soleil, André Boucher

Le ministre d'Etat au développement social et parrain de la loi 17, sur la santé et la sécurité au travail, M. Pierre Marois.

RECHERCHÉ

un bon foyer d'adoption pour de bonnes composantes de chaînes stéréo



Le 670 fait partie de la série Harman Kardon dont les normes de conception, réalisation et vérification sont bien au-delà des notions conventionnelles de distorsions et divers facteurs qui font qu'un appareil produit un rendement supérieur aux autres. Les appareils Harman Kardon sont les récepteurs les plus précis jamais fabriqués dans le domaine de la musique.

- 60 watts par canal • Design à bande ultra-large • Excellente linéarité de phase • Double puissance de sortie

ADC • AKG • GRADO • PICKERING • SHURE • STANTON
GRATUIT: vérification de pointes de lecture.

rotac

au service du
1038, rue place Viger,
Ste-Foy - 653-7768
Service autorisé Harman
Kardon, Denon, B & W,
Tansley, QUAD



Nouveau Individuel! Pour tous!
Termes de 1 à 10 ans, au choix, jusqu'à **12.65%**

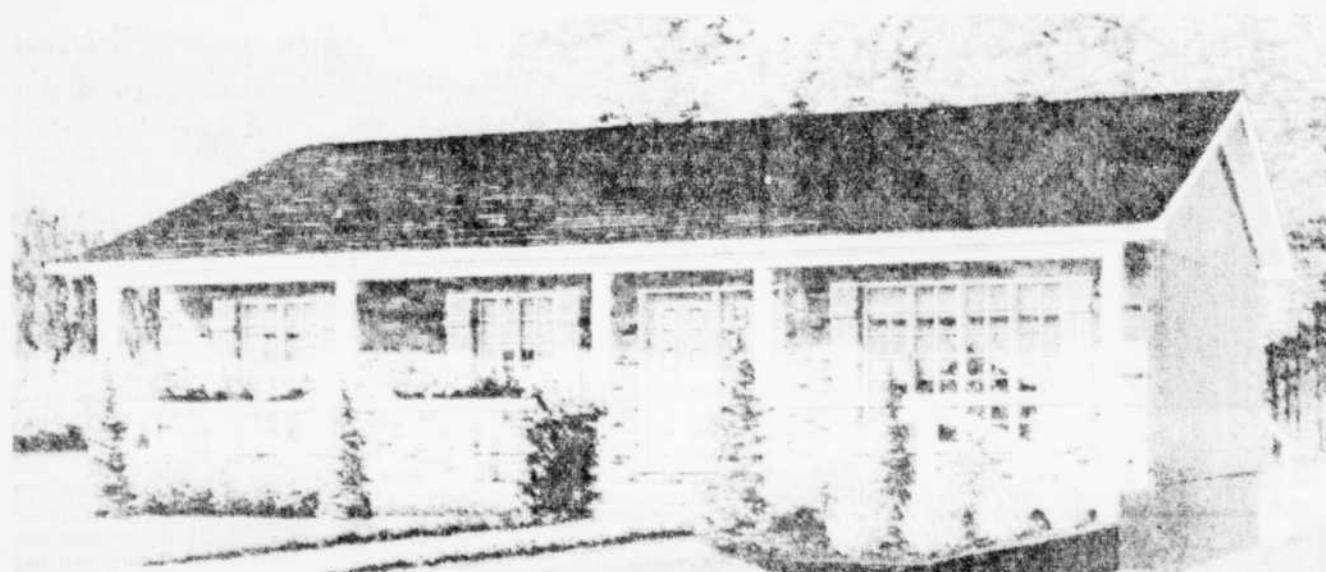
SSQ
Mutuelle d'assurance-groupe
Siège social: 2525, boul. Laurier, Ste-Foy, Qué. G1V 4H6
Québec: 651-7000
Montréal: 384-8150
Riv. Sud-Est: 651-3300

- Dépôt à compter de \$200
- Accusés frais d'adhésion, d'administration ou autres.
- Aucune obligation de souscrire à chaque année.

Renseignez-vous davantage! Demandez notre brochure SECUREER

En février, nos bureaux seront ouverts jusqu'à 21h les jeudis et vendredis, jusqu'à 19h30 le samedi.

VOUS POUVEZ gagner cette superbe maison pour Pâques



delvista TRIVICO
Maison d'une valeur approximative de \$40,000.00 incluant terrain, les fondations - façade de brique, aluminium sur 3 faces, chauffage électrique, armoires et la peinture (2 couches) - Livrée à l'endroit de votre choix au Québec.

EN COLLABORATION AVEC
CJMS CJRP CJRC CJRS CJTR

tous les détails dans

Dimanche-Matin

LE DIMANCHE MATIN EXIGEZ **Dimanche-Matin** RIEN D'AUTRE

LIQUIDATION DE MODELES 1979



FORD LTD CUSTOM 1979 8 cylindres
4 portes, 49,600 kilomètres \$4449
2 portes, 36,400 kilomètres \$4599

FORD THUNDERBIRD 1979 8 cylindres
29,500 kilomètres \$5299
29,000 kilomètres \$5299

FORD FAIRMONT 1979 6 cylindres
4 portes, 33,800 kilomètres \$4699
4 portes, 21,150 kilomètres \$4869

2905, BOUL. LAURIER, STE-FOY
658-6795

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU QUEBEC METROPOLITAIN

Diner-causerie



M. ROBERT L. DAVIDSON

Rencontre, le mardi 29 janvier 1980 à 16h00, au Hilton Québec. Conférencier invité: M. Robert L. Davidson, président de la Banque Mercantile du Canada présentera aux membres de la Chambre une analyse de la situation actuelle et ses prévisions pour les années 1980. Pour renseignements: 692-3853.

L'École de dessin et de peinture

Pour jeunes et adultes

« Réservez votre place dès maintenant. »

Peinture à l'huile
Aquarelle
Dessin

Hâtez-vous!
Il est encore temps de vous inscrire.

NOUVEAU

Ateliers-conférences ouverts à tous

Début de février 19h. à 22h. (un soir de semaine)

La possibilité d'apprendre à comprendre la peinture de façon dynamique et pratique. Notre programme inclut cinq (5) modules:

- Examen "clinique" d'un tableau.
- Le paysage, médium exploré: l'huile.
- Histoire de l'art à travers les grands chefs-d'oeuvre; médium exploré: l'aquarelle.
- Le portrait, le nu; médium exploré: fusain, sanguine.
- Le marché de l'art: évaluation, assurance, impôt, etc. Critique d'une exposition d'oeuvres appartenant à des participants.

Si vous désirez vous inscrire, téléphonez-nous au rendez-vous au 560, boul. Hamel.

No de permis 605 588

jour / soir



encadrements ste-anne inc.

Succursales:
Place Laurier, Ste-Foy, 658-3329
Carré Chagnon, L'Acadie, 837-2469
Place 4-Bougeon, Ste-Foy, 653-1288
Carré Louis-Charlebourg, 627-3232

Siège social: 560, boul. Hamel - 529-6261

La mise en vigueur de la loi 17 s'échelonnera sur toute l'année

par J.-Jacques SAMSON

La loi sur la santé et la sécurité au travail (loi 17) n'entrera en application que progressivement. Le parain de la loi, le ministre d'Etat au développement social, M. Pierre Marois, conservera lui-même la responsabilité de la mise en oeuvre de la réforme, votée à l'Assemblée nationale le 21 décembre dernier, il prévoit que la Commission de la

santé et de la sécurité du travail qui aura pour fonctions d'élaborer, de proposer et de mettre en oeuvre des politiques de façon à assurer une meilleure qualité des milieux de travail, sera créée en mars prochain.

M. Marois a clairement expliqué cette semaine que la loi ne pourra être appliquée dans son ensemble au même moment. Il incombera à la Commission de la santé et de la sécurité de désigner en premier lieu les secteurs prioritaires où pourront être mis sur pied les premiers comités paritaires.

Le droit de refus de travailler devant un danger pour la santé ou la sécurité serait reconnu en janvier 1981, a appris LE SOLEIL.

Le ministre a aussi indiqué que deux mesures qui ont été publiées durant le processus d'adoption de la loi, en décembre, sont prévues pour la fin du printemps. Il s'agit du retrait préventif pour la travailleuse enceinte et la reconnaissance des premières associations sectorielles.

Le retrait préventif pour la travailleuse enceinte est la possibilité pour celle-ci, lorsque les conditions de son travail comportent des dangers physiques pour l'enfant à naître ou, à cause de sa grossesse, pour elle-même, de demander d'être affectée à des tâches ne comportant pas de tels dangers.

M. Marois a élaboré un échéancier de travail conduisant en janvier 1981. Pour l'automne 1980, il prévoit l'ouverture du Centre de documentation prévu par la loi 17, procéder au transfert, à l'unification et à la régionalisation des services d'inspection; à l'approbation des normes de base en santé et sécurité; à la mise au point du premier programme réglementaire de prévention et à l'élaboration des programmes réglementaires de santé.

La mise en application des premiers services de santé devrait commencer au début de l'année 1981.

Les travaux préparatoires

Le ministre a dégagé cinq tâches préparatoires à la création de la commission qui sera appelée à prendre la relève de l'actuelle Commission des accidents du travail (CAT) en mars.

D'abord, l'établissement du programme de transformation de la CAT; l'élaboration des principes de fonctionnement du centre de documentation; le recrutement d'une équipe dans les secteurs de la prévention et de l'inspec-

tion chargée de la préparation des programmes de formation; le recrutement du personnel qui sera directement assigné à la prévention et la consultation des associations syndicales et patronales les plus représentatives pour procéder dans les meilleurs délais à la constitution du conseil d'administration de la nouvelle commission.

Ce conseil d'administration sera formé de quinze membres dont sept proviendront des associations syndicales et sept des associations d'employeurs. Le président et directeur général sera nommé directement par le gouvernement.

Dix-sept des 337 articles de la loi de la santé et de la sécurité du travail sont entrés en vigueur le 10 janvier dernier.

Le plus important accordé un accès direct du bénéficiaire à son dossier médical à la CAT.

Les sommes requises pour la mise en oeuvre seront prises jusqu'au 31 décembre 1980 à même le fonds consolidé du revenu. L'administration de la CAT est normale-

ment assurée par les cotisations perçues auprès de tous les employeurs du Québec.

Cap-Rouge: Brasseur conciliateur

La phase de conciliation sera amorcée lundi, le 28 janvier, dans le conflit qui oppose la municipalité de Cap-Rouge à ses quelque 30 employés.

Les négociations sont demeurées au point mort, au cours de la semaine écoulée, si ce n'est quelques échanges informels, indiquait hier M. Roger Roussel, représentant de la Fédération des employés municipaux et scolaires du Québec.

M. Raynald Brassard de Montréal a été désigné pour agir comme conciliateur. Il rencontrera les parties en deux séances, l'avant-midi avec les cols-bleus et l'après-midi avec les fonctionnaires.

COLLEGE MERICI ECOLE NORMALE LAVAL DE MERICI



Le Collège Mérici (successeur de l'Ecole normale Laval de Mérici) est à mettre à jour le fichier de ses anciens et de ses anciennes à l'occasion du 50e anniversaire de l'établissement de l'Ecole normale, Chemin Saint-Louis, et du 10e anniversaire de fondation du collège. Nous vous invitons donc instamment à communiquer avec nous par téléphone à:

(418) 683-1591

ou à découper et remplir le coupon ci-dessous et à l'expédier à:

Comité des Fêtes
Collège Mérici
755, Chemin St-Louis
Québec, Qué.
G1S 1C1

Nom (naiss.), prénom.....
Nom et prén. du conj.....
Adresse..... App.....
Ville..... Prov.....
Téléphone..... Code post.....
Ecole normale: années.....
Collège: années.....

Chambres demandées pour la période du Carnaval

Toute personne ayant des chambres à louer pour la période du Carnaval, du 31 janvier au 10 février 1980, est priée de s'adresser, du lundi au vendredi, de 10.00 heures à 16.30 heures, à l'endroit suivant:

COMITE DU LOGEMENT DU CARNAVAL
60, RUE D'AUTEUIL, QUEBEC
TEL.: 692-2471

"Accueillir chez-soi des visiteurs pendant le Carnaval, c'est assurer le succès du 26e Carnaval de Québec."

"Un autre service de la Communauté urbaine de Québec"

AIMERIEZ-VOUS VOIR LA PLUS BELLE MAISON MODELE EN VILLE?

MODELE L'ANCETRE

Nous avons complété la construction de notre maison de la série "L'Ancêtre", qui vous fera rêver et dont on parlera longtemps. Réservez maintenant pour occupation au printemps. On est si facile à trouver! (Boulevard Hamel, coin Du Vallon).

STRUCTOME

Nous construisons selon les normes et la technique Structome.

Maxi-Logi

Un constructeur fiable
2125, BOUL. HAMEL
Dubéger (angle Du Vallon)

AMERICAN MARKETING ASSOCIATION

CHAPITRE DE QUEBEC
SOUPER-CAUSERIE

DATE
Le lundi 28 janvier 1980

ENDROIT
Château Bonne Entente
3.400, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy

CONFÉRENCIER INVITE
Monsieur Alvin J. Silk
Massachusetts Institute of Technology (M.I.T.)

TITRE DE LA CONFÉRENCIE
"Managing the Creative Aspects of Advertising for Maximum Impact"

COUT
Membre régulier \$10
Non-membre \$12

RESERVATION
Madame Lise Samson, tél. 835-2254
Réception: 17:30 - Souper: 18:15
Conférence: 19:00 (ANM)

Prise de vue en coupe d'une Mercury Grand Marquis

C'est une vraie voiture de luxe la Mercury Grand Marquis. Elle peut être dotée d'équipements très sophistiqués, comme d'une radio à cartouche quadraphonique par exemple. Jean Tardif est un concessionnaire qui possède un vaste choix de ces modèles. C'est pourquoi lorsque vous verrez une vraie belle Marquis, vertez bien à l'arrière si elle n'est pas signée Jean Tardif. C'est en effet pour la beauté des voitures et la qualité reconnue de son service que l'on choisit ce concessionnaire... et aussi pour un petit quelque chose en plus, ce ne sont pas toutes les voitures qui sont signées Jean Tardif. Vous reconnaîtrez cette signature:

Situé à Neuville, autoroute 40, à 10 minutes de Québec et à St-Raymond, comté de Portneuf. Tél.: Québec, ligne directe: 692-1313

Jusqu'à samedi prochain seulement:

DU NETTOYAGE

1

2

PRIX

Même qualité exceptionnelle
Seuls les prix ont changé!

* Service de livraison à domicile: \$0.15, quel que soit le montant facturé.

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

COMPLETS ou COSTUMES \$2.30
(2 pièces)
Rég. \$4.55
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 2 FEVRIER 1980 pour un maximum de 10 vêtements

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

MANTEAUX \$3.00
(sans garniture)
Rég. \$6.00
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 2 FEVRIER 1980 pour un maximum de 5 manteaux

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

COUVRE-LITS \$3.25
ORDINAIRES
Rég. \$6.50
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 2 FEVRIER 1980 pour un maximum de 5 couvre-lits

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

DRAPERIES \$1.75
la laize
Rég. \$3.50
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 2 FEVRIER 1980 pour un maximum de 10 laizes

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

SPÉCIAUX SUEDE

Procédé de nettoyage exclusif

MANTEAUX DE SUEDE LONGS	\$16.99
MANTEAUX DE SUEDE TROIS-QUARTS	\$14.99
VESTES DE SUEDE	\$11.99

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 2 FEVRIER 1980 pour un maximum de 5 vêtements
Peau de porc, imperméabilisation nécessaire — \$2.50 additionnels

Jusqu'à 40% de rabais

524-4686
• 1480, de la Canardière, Québec
• 1029, rue Cartier, Québec
• 1003, route de l'Église, Ste-Foy.

529-8491
• 155, boul. Wilfrid-Hamel, Québec
• 5350, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg
• 1550, boul. Chauveau, Ste-Foy.

BUANDERETTES
• 1345, chemin Ste-Foy, St-Sacrement
• Plaza Laval, Ste-Foy
• 8375, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg.

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:

Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:

Claude Beauchamp

Président et directeur général:

Paul-A. Audet

Directeur de l'information:

Claude Masson

Vice-président et trésorier:

Charles-A. Poulin

Directeur de l'édition:

Marcel Pépín

Menaces à la vie privée

Dans une série d'articles intitulée "Les tiroirs secrets de l'Etat", notre collègue Pierre Boulet dévoilait, la semaine dernière, dans LE SOLEIL l'abondance des renseignements que collige le gouvernement sur les citoyens et évoquait le danger que de telles banques de données puissent éventuellement servir à restreindre, à leur insu, les libertés des individus.

Il notait l'absence de directives précises et uniformes concernant l'usage de ces renseignements, l'impossibilité pour le citoyen de vérifier le contenu de la fiche qui le concerne et son incapacité d'empêcher la diffusion de ces renseignements, si les administrateurs de ces banques décident d'en refiler le contenu à des tiers.

Ce reportage faisait aussi état de l'indifférence du gouvernement face au problème que pose la prolifération des banques de données et l'absence de projet législatif pour en réglementer l'usage et protéger la confidentialité des dossiers. Quant aux citoyens eux-mêmes, ils sont présentement totalement impuissants devant la mécanisation de la cueillette des renseignements. Si la banque d'information contient des faussetés, non seulement les individus ne peuvent apporter les correctifs qui s'imposent, mais ils ignorent même qu'un tel dossier existe.

L'accumulation plutôt désordonnée de renseignements sur les individus donne à l'Etat une arme redoutable. En pesant sur un bouton, tout administrateur gouvernemental peut, en théorie, obtenir un portrait assez complet d'un individu: âge, état matrimonial, situation financière, emploi, dossier médical, etc. Même si on ne connaît point d'abus sérieux de la part du gouvernement, le simple fait que la possibilité de manipuler ces renseignements existe suffit pour justifier les pires inquiétudes.

Commencée discrètement au début de la décennie, l'offensive de l'informatique a pris de l'ampleur. Quelque 1.300 fichiers ou banques de données s'enrichissent régulièrement de renseignements nouveaux sur des millions de citoyens au Québec seulement. Le gouvernement fédéral en fait autant. Même si en théorie ces banques de renseignements sont indépendantes les unes des autres, on sait que la généralisation du numéro d'assurance sociale rend très facile, sur le plan technique, le regroupement de renseignements provenant de sources diverses vers un seul terminal. La vie privée n'est plus privée pour personne.

La pénétration de l'informatique dans l'administration gouvernementale a pris tous les gouvernements de court. Ce sont les spécialistes de l'informatique qui mènent le bal. Tous les

questionnaires gouvernementaux sont conçus pour être insérés dans une banque de données. On multiplie les demandes de renseignements en apparence anodins; mais leur accumulation et leur traitement informatisé permettent des coups d'oeil indiscrets sur le comportement social, le succès ou l'insuccès scolaire, la réputation financière ou la stabilité au travail d'un individu. Pour certaines corporations commerciales, ces données peuvent devenir une mine d'or. Pour un gouvernement peu scrupuleux des droits individuels, ces banques de renseignements pourraient se transformer en dangereux instrument de pression.

Un train de réformes s'impose donc. En premier lieu, le droit absolu de tout individu de vérifier le contenu de son dossier devrait faire partie des droits fondamentaux et être proclamé solennellement, de même que son droit de corriger les erreurs que peut contenir ce dossier.

En deuxième lieu, il s'impose qu'un code précis de conduite soit imposé aux utilisateurs de ces banques de données, pour éviter que ces renseignements tombent dans les mains de tierces personnes ou encore servent à d'autres fins que celles pour lesquelles on les accumule.

Troisièmement, l'échange de renseignements entre gouvernements ou entre ministères

et organismes d'un même gouvernement doit être soigneusement réglementé, tant pour protéger le caractère confidentiel des renseignements que pour éviter la constitution de dossiers cumulatifs intégrés dont la seule existence constitue une menace aux libertés fondamentales.

Le gouvernement fédéral a levé un coin du voile qui recouvre la cueillette d'information du gouvernement central sur les citoyens. La loi fédérale qui autorise les individus à vérifier le contenu de leur dossier ne constitue cependant pas un modèle à suivre, puisqu'elle laisse, à toutes fins utiles, à la discrétion du pouvoir le soin de classer dans la catégorie des renseignements inaccessibles tout dossier qu'il juge confidentiel, sans droit d'appel pour l'individu.

Avant même que le gouvernement québécois dépose un projet de loi similaire, il urge que les législateurs reconnaissent le caractère explosif de cette situation. Quand un nombre suffisant de députés aura compris le danger qui se cache à l'intérieur d'inoffensifs ordinateurs, on commencera alors à traduire la prudence et le respect de l'individu en projet de loi. Pour l'instant, on observe une inquiétante indifférence.

Marcel PÉPIN

Un hymne à Félix

Malgré l'annulation du spectacle collectif "Salut Félix", par suite d'une mesquinerie de la Place des Arts, le 25 janvier n'en marquait pas moins un hymne émouvant à Félix Leclerc. On déplore toutefois que le Mouvement national des Québécois ait confiné à Montréal, une journée qui eut dû se dérouler dans la capitale, à deux pas de l'île d'Orléans ou l'artiste à ses racines.

Mais ce couronnement d'un immense artiste de chez nous n'est que justice enfin rendue à celui-là même que les Français découvraient avant ses propres compatriotes, il y a 30 ans. Le colonialisme culturel était tel chez nos pères que Paris devait absolument accrédi-ter le talent pour qu'il rayonnât ici autrement que dans l'indifférence ou le mépris. On comprend mieux aujourd'hui pourquoi le "roi Félix" a plus d'attrait pour la jeunesse que pour ses contemporains.

Au vrai, non seulement fut-il le signe annonciateur et l'inspiration d'une vague sans précédent d'auteurs-compositeurs ayant déchanté la fierté affirmative d'un peuple, mais son apport à la chanson française s'avéra parallèlement considérable. Le lyrique Lionel Daunais racontait, un jour, que Leclerc sortit cette chanson de la chambre à coucher (avec ses parents) et l'ouvrit sur la nature, les bois, les champs, la poésie patrimoniale.

Jusqu'à la crise d'octobre de 1970, le chansonnier appartenait au monde, à une fraternité sans frontières. Il vivait en marge de la politique ou de l'ère galvaudée des poètes dits "engagés". Les grands artistes n'ont pas de patrie, disait Alfred de Musset. Le cheminement de Leclerc prouve que de Musset avait tort.

Depuis la mort de Pierre Laporte et l'invasion d'un pouvoir "étranger", le réveil de "L'Alouette en colère" ne s'est pas résorbé, loin de là. À l'approche du référendum, la grandeur de l'artiste se confond avec l'ardeur du patriote ("Le petit livre bleu de Félix") qui en appelle à la nation ou avec l'engagement viscéral du patriote (le disque "Mon Fils") en quête d'une terre pour sa progéniture.

On regrette que la polarisation du débat référendaire et que la force de récupération du Parti québécois aient accolé des étiquettes partisanes à des artistes de cette envergure. Car bien que l'on ne mette nullement en doute l'authenticité de leur option personnelle, nos rares troubadours universalistes devraient transcender le vol en rase-mottes des formations politiques. Après un "Non" ou un "Oui" à la question, les Québécois auront plus que jamais besoin de l'élevation de coeur et d'esprit du "Fou de l'île".

Jacques DUMAIS



bloc-notes de claude beauchamp

Un pays à la recherche d'un vrai leadership

Trompeuse cette monotonie qui, en surface, caractérise la présente campagne électorale fédérale. Vraiment trompeuse.

Il n'y a pas d'enjeu, soupirent les uns. Aucun thème majeur ne domine, déplorent les autres.

Ils ne savent pas voir au-delà l'apparence des choses. La campagne électorale, il est vrai, se déroule sous la cendre, mais sous la cendre non éteinte des élections du 22 mai dernier. Pas de flamme. Pas d'éclat. Mais un feu, une passion qui couvent.

Le 22 mai, les Canadiens — sauf au Québec où, pour des raisons de sang et de réflexe traditionnel, aucun choix véritable n'existait — avaient opté pour un changement de gouvernement dans l'espoir de découvrir un nouveau type de leadership politique au pays. Car c'est bien de leadership qu'il s'agissait et qu'il s'agit encore 9 mois plus tard, de leadership politique, c'est-à-dire d'un leadership qui transcende la simple personnalité des hommes qui incarnent ce leadership. Tous les sondages pré et post-électoraux l'ont amplement démontré: les électeurs, le 22 mai 1979, n'ont pas voté pour Joe Clark. Ils cherchaient éperdument une solution de rechange à Pierre Trudeau et aux libéraux dont le type de leadership ne semblait plus correspondre aux attentes et aux besoins profonds du pays.

Le 18 février prochain, ces mêmes électeurs vont rejeter Joe Clark et les conservateurs. Ce n'est pas qu'ils ont détesté le type de leadership des conservateurs; ils estiment plutôt que Clark et les siens n'ont offert aucun leadership. En d'autres termes, ils vont préférer un leadership qu'ils n'aiment pas beaucoup à une absence de leadership.

Au Québec, l'érosion du Parti créditiste participe tout à fait du même phénomène.

Parti des sans-voix, des laissés-pour-compte, des exclus, le Crédit social voit sa base électorale se rétrécir comme une peau de chagrin. Quand on veut que la société nous écoute, quand on a des choses concrètes à revendiquer, on ne confie pas ses demandes à qui s'avère incapable d'entretenir au moins des espoirs. Du temps de Réal Caouette, les votants créditistes, bien sûr, n'étaient pas assez naïfs pour espérer accéder au pouvoir; comme leur chef, ils faisaient semblant d'y croire. Mais à cette époque, ils avaient l'impression qu'au moins le Parti créditiste était en mesure d'influencer quelque chose, d'intervenir en leur faveur auprès des détenteurs du pouvoir.

Avec Fabien Roy qui se cache derrière les rideaux au lieu de voter aux Communes, toute illusion de cette

nature s'est estompée. L'ancienne clientèle créditiste sait très bien que le Parti créditiste ne constitue plus un instrument politique en mesure de faire participer, ne serait-ce que de loin et à la miette, au pouvoir.

Et on aurait tort de croire que cette clientèle ira se jeter en bloc dans les mains des conservateurs; car la gent créditiste, peut-être plus que toute autre encore, recherche la sécurité d'un gouvernement bien établi, seul capable, en fin de compte, de donner suite à certaines de leurs revendications. Réal Caouette et les autres députés créditistes ne constituaient, en somme, que d'efficaces intermédiaires. Maintenant que la machine créditiste s'est complètement disloquée, on tentera, dans les anciens milieux créditistes, d'en revenir à la communication directe avec le pouvoir.

Il n'y a pas qu'au Canada où s'exprime cette angoisse d'une population en quête d'un leadership politique clair, limpide. Les soubresauts de l'opinion publique américaine ces derniers mois illustrent la même anxiété.

Dans nos démocraties occidentales évoluées, le pouvoir est très diffus. Le pouvoir économique est reparti entre les trois agents puissants que sont l'appareil d'Etat, la grande entre-

prise et les centrales syndicales. Le pouvoir social est disséminé à travers les multiples organisations et corps intermédiaires de toutes catégories. Le pouvoir politique lui-même est fractionné entre une multitude de niveaux de gouvernements et d'organismes publics.

Il est souhaitable, pour la santé de la démocratie et la capacité d'adaptation des collectivités modernes, qu'il en soit ainsi. Mais les électeurs sentent aussi que dans cette complexité des rapports de force dans une société moderne, le pouvoir politique doit demeurer le principal pouvoir et que l'exercice de ce pouvoir repose sur l'existence d'un leadership bien identifiable.

Même si leur chef est personnellement sur son départ, les libéraux offrent aux Canadiens un type de leadership et une façon d'administrer la chose publique, qui, à défaut d'être aimés, possèdent le grand mérite d'être connus, bien connus.

En politique comme dans le reste, la meilleure garantie de la compétence demeure l'apprentissage concret, l'expérience réelle. Ce fut le drame d'un gouvernement comme celui de M. Clark dont aucun des ministres importants ne possédait — et pour cause puisque les conservateurs avaient été tenus à l'écart du pouvoir pendant 16

ans — l'expérience de direction politique au niveau fédéral.

Malheureusement, donc, les libéraux se retrouveront au pouvoir sans qu'ils n'aient rien d'autre à prouver que leur existence. C'est ainsi que M. Trudeau peut échapper à sa guise aux débats qui lui déplaisent et que les libéraux peuvent faire campagne sans programme autre que celui qui est livré au compte-gouttes par le chef du parti.

Je dis malheureusement car, en d'autres circonstances, les libéraux fédéraux auraient été obligés de se réformer, de se rajouter, de se redéfinir. Operation qui aurait été extrêmement saine pour la vie politique canadienne et qui était en tout cas nécessaire comme l'a lui-même indiqué M. Trudeau lorsqu'il a donné, le 21 novembre dernier, les raisons politiques de sa décision de quitter la vie publique. Maintenant, les libéraux risquent de se croire dispensés de se ressourcer, eux qui ont déjà la fâcheuse propension à penser qu'ils sont nés pour gouverner.

A trois semaines du scrutin, les résultats des sondages qui les placent 20 points en avant des conservateurs ne sont pas de nature à ébranler leur conviction!

Le commandement des forces armées serait modifié

OTTAWA (PC) — Tout semble indiquer qu'il se produira des changements dans le commandement des forces canadiennes après l'élection du 18 février, quel que soit le parti politique au pouvoir à Ottawa.

Le ministre conservateur de la Défense, M. Allan McKinnon, a fait savoir récemment qu'il n'était pas "satisfait de l'efficacité de la structure actuelle du commandement".

Son prédécesseur libéral, M. Barney Danson, partagerait la même opinion. Porte-parole de son parti à une récente conférence sur la défense à Toronto, le député libéral Ken Robinson a laissé voir qu'il favorisait des modifications au niveau du commandement.

L'amiral Robert Falls, chef d'état-major, s'est quant à lui dit inquiet des

propos de M. McKinnon, signalant que le ministre "n'avait pas fait part de ses préoccupations à son chef d'état-major et ses commandants".

Séparation

Tout changement de structures peut avoir un impact important sur les forces armées, surtout s'il est accompagné d'un retour à la séparation des forces de terre, de mer et de l'air.

Un changement aussi radical, cependant, est peu probable, du moins pour l'instant, à cause des coûts élevés et de la résistance à l'intérieur même des forces armées.

M. McKinnon a dit qu'il allait attendre le rapport de la commission d'enquête sur l'unification avant de faire quoi que ce soit. Ce rapport doit être remis au ministre à la mi-mars.

Le président de la commission, M. George Fyffe, a annoncé récemment qu'il y "aurait sûrement des recommandations au niveau du commandement et des secteurs".

La plupart des mémoires soumis à la commission ont d'ailleurs dit favoriser un système de chefs d'état-major conjoints, avec les commandants de l'armée, de la marine et de l'aviation tous à Ottawa.

Actuellement, le commandant de l'aviation se trouve à Winnipeg, le commandant de la marine à Halifax et le commandant de l'armée à Saint-Hubert.

Ottawa

Dans une interview téléphonique de Victoria, M. McKinnon a signalé qu'on avait émis plusieurs réserves sur

cet éparpillement à Winnipeg, Halifax et Saint-Hubert, alors que la politique est élaborée au quartier général d'Ottawa.

Le ministre est actuellement conseillé par le chef d'état-major et le sous-ministre de la Défense. Ce système a été établi dans les années 60 pour éliminer les luttes amères entre les forces de terre, de mer et de l'air.

La tendance serait actuellement de ramener à Ottawa les commandants des trois forces. M. Danson l'aurait fait, dit-on, s'il avait été réélu le 22 mai dernier. Et il semble que M. McKinnon soit également de cet avis.



Le Soleil, André Boucher

Programme de \$20,5 millions

Quel que soit le résultat de l'élection fédérale du 18 février, \$20,5 millions seront investis dans la modernisation des Industries Valcartier. C'est ce qu'a annoncé, hier, le ministre des Approvisionnements et Services, M. Roch LaSalle (à gauche), précisant que \$18 millions seront fournis par Ottawa (\$13 millions en subvention directe et \$5 millions en prêt sans intérêt) et \$2,5 millions par la compagnie. Pour le président de la compagnie, M. Charles Marquis (à droite), il s'agit là d'une piqûre de jeunesse qui se présente à un moment critique de l'histoire de l'entreprise.

LA CERAMIQUE

Le choix d'aujourd'hui pour le décor de demain!



La céramique est le choix par excellence en décoration moderne... c'est le matériau de l'avenir. Ses qualités en font un élément décoratif de premier ordre: choix de couleurs, textures, et motifs, durabilité et maniabilité, etc. De plus, elle s'adapte à tous les décors et toutes les surfaces. Choisir la céramique aujourd'hui, c'est penser au confort présent, en prévision de l'avenir.

Venez voir notre vaste choix de modèles importés.

CERAMIQUE DECOR

4220, 3e Avenue ouest - 627-0122

IMPORTATEUR
DISTRIBUTEUR
Place Laurier
653-2903

Archipel: création d'un comité d'harmonisation

MONTREAL (PC) — Le ministre d'Etat à l'aménagement, M. Jacques Léonard, a annoncé, hier, la nomination d'une dizaine de personnes à un "comité technique d'harmonisation", qui aura pour

but de mener à bien l'étude de praticabilité du projet Archipel.

Le projet Archipel consiste à aménager les eaux autour des 325 îles de l'archipel Hochelaga. S'il est réalisé, ce

projet pourrait, du moins selon ses promoteurs, régulariser les eaux de ces cours d'eau, évitant les inondations au printemps et les embâcles, l'hiver.

DR F. BELLEMARE

OPHTALMOLOGISTE

350, boul. Charest est
Québec

529-9411

Gilles Lamontagne

vous invite
à ses comités

Central
681-0026

St-Roch
St-Sauveur
266 est boul. Charest
647-3963

Haute-Ville
785 Calixa-Lavallee
681-0097



dans Langelier
Gilles Lamontagne
C'est notre homme!

Élu et élu par Jacques Champagne,
agent officiel du comité de Langelier

LE 26, ON FAIT SA PART!

Soirée de la bougie, 26 janvier 1980
à compter de 18 heures



LE PRIX DE L'HUILE VOUS



... et le risque de pénurie
vous fait frissonner?

RÉAGISSEZ!
FAITES QUE VOTRE FOURNAISE À AIR CHAUD
PUISSE FONCTIONNER AUSSI À L'ÉLECTRICITÉ.

- Le tout se fait rapidement à coût minime
- Une entrée électrique de 100 ampères suffit
- Un simple élément ajouté vous permet le chauffage électrique ou à l'huile à partir d'un même système.

Renseignez-vous davantage: 661-9211

GUILLLOT

Profitez de l'hiver Pour toute réparation

RENOVATION
DECOR de Québec inc.

188, av. Lamontagne, Québec - Tél.: 522-2084

Sous-sol - Cuisine - Salle de bains

Profitez de la période tranquille.
Conseils d'experts en ce domaine.
Financement si désiré.

SPECIALISTE EN RENOVATION INTERIEURE ET EXTERIEURE

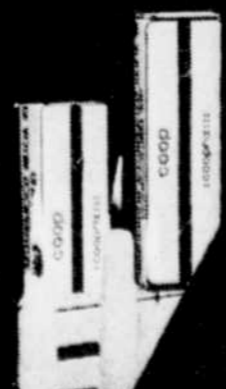
Les bougies vous seront offertes à domicile au coût de \$4.00 la boîte de deux bougies

OBJECTIF
290,026

PLUS DE \$50,000 EN
PRIX A GAGNER DONT:

- 1 prix de \$25,000
- 1 prix de \$5,000
- 5 prix de \$1,000
- 2 prix de \$500
- 141 prix de \$100

200 billets
de Provincial super-loto



C'est le "suspense" quant au sort de J.-M. Béliveau

par Paul BENNETT

le monde des fonctionnaires



La Commission du salaire minimum est encore loin d'être terminée, le ministre aurait finalement accepté de le maintenir à son poste.

Nominations

Le bureau du premier ministre a annoncé les nominations de MM. Ghislain Thèberge et Bernard Harvey respectivement aux postes de sous-ministre adjoint aux opérations régionales et de sous-ministre adjoint aux opérations centrales du ministère de l'Environnement.

Ces deux nominations complètent la reorganisation du nouveau ministère créé en novembre dernier, et dont le premier titulaire est M. Marcel Léger. L'ancien directeur des Services de protection de l'environnement, M. André Caillet, avait été nommé ministre en titre dès la création du ministère.

Quant à M. Thèberge, il était, au moment de sa nomination, directeur adjoint des Services de protection de l'environnement. Agé de 37 ans, M. Thèberge a d'abord travaillé dans la fonction publique fédérale, dont trois ans à la direction des terres d'Environnement Canada, avant de se joindre au futur ministère des Richesses naturelles du Québec afin de devenir directeur de l'aménagement de la Direction générale des eaux de ce ministère, passée depuis au ministère de l'Environnement.



Le Soleil, Raymond Lavoie
Jean-Marc Béliveau, président de la Commission du salaire minimum.

Le président de l'actuelle Commission du salaire minimum, M. Jean-Marc Béliveau, deviendra-t-il ou non le premier président de la future Commission des normes de travail? C'est encore le "suspense" dans les milieux de la fonction publique et les milieux syndicaux et patronaux, où les rumeurs les plus contradictoires courent à ce sujet.

vel organisme n'était pas encore arrêtée.

C'est un secret de polichinelle que M. Béliveau, qui avait pourtant été nommé à ce poste peu après la prise du pouvoir par le Parti québécois, avait éprouvé, à la fin de l'année dernière, de sérieuses difficultés avec M. Johnson. La rumeur circulait de plus en plus que M. Béliveau ne se verrait pas confier la présidence de la nouvelle "version" de la Commission du salaire minimum.

Un porte-parole du ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, M. Pierre-Marc Johnson, confirmait cette semaine au SOLEIL que la loi 126, adoptée en juin dernier et qui remplace la Commission du salaire minimum par la nouvelle Commission des normes de travail, serait enfin promulguée d'ici deux à trois semaines.

Toutefois l'article 155 de la loi sur les normes de travail prévoit que tous les membres du personnel de la Commission du salaire minimum en fonction la date d'entrée en vigueur de la loi deviennent automatiquement membres de la nouvelle commission.

Quant au titulaire de cette future commission, le même porte-parole a affirmé qu'il n'avait pas encore été choisi et que la présence de M. Béliveau au sein de ce nou-

Comme M. Béliveau, selon certaines informations, aurait refusé de se retirer des rangs et comme son mandat à

GRANDE VENTE

ENSEMBLES A DES PRIX IMBATTABLES

ACHATS AVANTAGEUX

REGARDEZ ET COMPAREZ

MAGNASONIC SANYO

- AMPLIFICATEUR MAGNASONIC MODELE STR-5015 AM/FM STEREO 15 WATTS RMS PAR CANAL
- TABLE TOURNANTE SANYO TP-535 A COURROIE SEMI-AUTOMATIQUE AVEC CARTOUCHE MAGNETIQUE
- 2 HAUT-PARLEURS DETSON S-325 BASSES 8" TWEETER COAXIAL AIR SUSPENSION

30 WATTS RMS TOTAL

SPECIAL \$329

KENWOOD

- RECEPTEUR KENWOOD KR-2090 AM/FM STEREO 32 WATTS RMS TOTAL
- TABLE TOURNANTE Q-720 SEMI-AUTOMATIQUE AVEC CARTOUCHE MAGNETIQUE
- 2 HAUT-PARLEURS AXION ACCOUSTICS MODELE 1880

32 WATTS RMS TOTAL

SPECIAL \$429

KENWOOD SANYO

- RECEPTEUR KENWOOD RKR-4070 AM/FM STEREO 80 WATTS RMS TOTAL
- TABLE TOURNANTE SANYO TP-1010 SEMI-AUTOMATIQUE A COURROIE AVEC CARTOUCHE MAGNETIQUE
- 2 HAUT-PARLEURS MDS-45 50 WATTS, 3 VOIES BASSES 12", MOYENNES 5", AIGUES 3"

80 WATTS RMS TOTAL

SPECIAL \$695

KENWOOD Cerwin-Vega! Technics

- SYNTONISATEUR KENWOOD KT-5500 AM/FM STEREO
- AMPLIFICATEUR KENWOOD KA-5700, 80 WATTS RMS TOTAL
- TABLE TOURNANTE TECHNICS SLB2 A COURROIE SEMI-AUTOMATIQUE AVEC CARTOUCHE MAGNETIQUE
- 2 HAUT-PARLEURS CERWIN-VEGA W-10 40 WATTS GRAVES 10", AIGUES 3"

80 WATTS RMS TOTAL

SPECIAL \$888

A-3300-SX TEAC

Quantité 3

MAGNETOPHONE A BOBINES DE 10 1/2 POUCHES

- 2 PISTES
- 3 MOTEURS
- 3 TETES

RABAIS \$530

SPECIAL \$899

PRIX SUGG.: \$1,429

KOSS

ECOUTEURS STEREOPHONIQUES HVX

PRIX SUGGERE \$99

SPECIAL \$69.95

KOSS

ECOUTEURS STEREOPHONIQUES MODELE K-6

PRIX SUGGERE \$39.95

SPECIAL \$30.95

NOUS LOUONS DES SYSTEMES DE SON POUR VOS RECEPTIONS

La Clef de Sol

2, rue St-Jean

524-8431

VENTE D'ACCESSOIRES ELECTRONIQUES

VENTE

23e ANNIVERSAIRE

TISSUS IMPORTES SEULEMENT

40%

DE REDUCTION

sur tous les tissus en magasin

(sauf les doublures)

LOEWIG

52, Côte de la Fabrique, Québec - Tél.: 692-2263

Heures d'affaires: de 9h30 a.m. à 5h30 p.m.

Etude du tracé local seulement

JOLIETTE (PQ) — Les personnes qui contestent le choix de l'axe Lanaudière pour le passage d'une ligne sous tension de 735 000 volts d'Hydro-Québec seront hors sujet lors des audiences convoquées par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

C'est ce qu'a expliqué le président du bureau, M. Michel Lamontagne. D'après lui, le mandat du bureau d'audiences est d'écouter les représentations sur le tracé local de la ligne à haute tension et non sur le choix de la région où elle doit passer.

La publication COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC DEMANDE DE PERMIS SPECIAL

NOUVELLE DEMANDE

Gauvoie Inc., requérante, demande à la Commission des Transports du Québec, le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service suivant:

TRANSPORT RESTREINT LONGUE DISTANCE ROUTE RESTREINTE CONTRAT

DE GRANDES BERGERONNES (COMTE DUBUC) A QUEBEC ET BANLIEUE POUR LE TRANSPORT DE BOIS DE SCIERIE, POLY COMITE DE SCIERIE NAZAIRE GAGNON INC. DE GRANDES BERGERONNES A DESTINATION DE TOUS LES MARCHANDS DE BOIS DE QUEBEC ET BANLIEUE.

Soyez avisé que tout intéressé peut s'opposer à la présente demande, dans les cinq (5) jours qui suivront la troisième publication de cette demande dans le journal, en donnant avis à Gauvoie Inc. ou aux procureurs soussignés et en déposant l'opposition à la Commission des Transports du Québec, au 535, boulevard Charest, Québec, P.Q.

Québec, ce 22 janvier 1980

DES RIVIERES VERMETTE BERUBE THIVIERGE & ASSOCIES PAR M. M. GERMAIN PROCUREURS DE GAUVOIE INC.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC

N°: 200-1240516-772 DANS LA COUR SUPERIEURE JEAN BELANGER, brigadier, domicilié et résidant au numéro 1 rue Bélanger, Neuville, District de Québec.

REQUERANT

ROLLANDE KELLY, autrefois de Québec, et maintenant de lieux inconnus.

INTIMEE

Avant été donnée, par les présentes, à Madame ROLLANDE KELLY, épouse de Monsieur Jean Bélanger, que le soussigné, en conformité d'un jugement conditionnel de divorce rendu par l'Honorable Edouard Laliberte, J.C.S. aux termes duquel le soussigné a été nommé praticien pour le partage, et la liquidation de la communauté, a commencé son travail en vue d'en venir aux conclusions du jugement.

A cette fin, vous êtes convoquée à l'étude du soussigné, sise au 890 Chemin Ste-Foy, Québec, Suite 750, le jeudi 7 février 1980, à 4:00 p.m., aux fins de faire valoir vos représentations quant au partage des biens de la communauté existant entre vous et votre époux susnommé. Vous devrez apporter, avec vous tout document et titre quelconque se rapportant à l'actif et au passif de ladite communauté.

Vous êtes requise de vous présenter en conséquence Québec, ce vingt-deuxième jour de janvier, mil neuf cent quatre-vingt.

REJEAN DESCHENES, notaire

COLLÈGE O'SULLIVAN LIMOILLOU

Pour garçons et filles

Demandez à recevoir notre dépliant

une compétence qu'on reconnaît

COURS REGULIERS

Commis de bureau Commis comptable
Secrétaire de service Sténodactylo

COURS INTENSIFS D'UN AN
NOMBRE DE PLACES LIMITE

Les candidats intéressés doivent remplir une demande d'admission au plus tôt!

1008, 3e Avenue, Limoilou (418) 523-4769

L'incendie rue Arago serait d'origine criminelle

par Roch DESGAGNE

Tous les indices repérés jusqu'ici par les enquêteurs confirment que l'incendie survenu au milieu de la nuit

de vendredi rue Arago à Québec est bel et bien d'origine criminelle.

La mort d'une femme de 40 ans, Huguette Labonté, et de

son fils de cinq ans Danny Germain, constitue donc un double meurtre, et les détectives recherchent très activement le présumé auteur de cet incendie criminel.

Au cours de la journée d'hier, l'inspecteur Henri Bédard du Commissariat des incendies et le détective Jean-Marie Deslauriers de la sûreté municipale de Québec

ont interrogé une douzaine de personnes, dont les premiers témoins du drame.

Les enquêteurs explorent plusieurs pistes plausibles, hier, autant de recherches pouvant les mener à la cause exacte de la tragédie et possiblement à l'arrestation d'un suspect.

La version la plus consistante a été donnée par Mme Evelyne Gagné, locataire voisine de la victime, qui a échappé de justesse aux flammes. C'est d'ailleurs grâce aux appels de Mme Labonté que la femme a pu se sauver avec son enfant, en défonçant la fenêtre de la chambre de bain de son appartement.

"Sors, le feu est pris"

A deux ou trois reprises, Huguette Labonté a crié à sa voisine de se sauver. Mme Gagné fut éveillée par ses cris, et en ouvrant la porte de son appartement, elle aperçut ce qu'elle a décrit comme une boule de feu s'engouffrant dans l'escalier.

Les deux femmes occupaient les logements du premier plancher de la maison propriété de Mme Jeannine Casse.

Mme Gagné a refermé aussitôt sa porte et réussissait à sauter avec son enfant sur le toit d'un hangar adjacent par la fenêtre de la toilette.

La victime avait eu la même réaction, mais la fenêtre de sa cuisine donnait sur une remise, Mme Labonté et son

fils, trouvés près de la fenêtre, n'ont pu échapper à temps à l'asphyxie.

Les portes intérieures des appartements constituaient les seules véritables issues pour les occupants de l'étage.

Des indices précis

Il a été positivement établi que l'origine du feu est criminelle, faisait savoir hier le technicien André Savard du Commissariat des incendies, se basant sur les indices recueillis par les enquêteurs.

Le chef de division Marcel Turcotte a trouvé une canette

d'essence encore à moitié pleine, dans la rue Joliette à l'arrière de la maison incendiée, en arrivant sur les lieux vers trois heures la nuit de jeudi à vendredi.

Le feu a pris au niveau du portique et dans l'escalier menant au premier du 389 Arago. La recherche physique a démontré une carbonisation uniforme très caractéristique d'un feu avivé par un accélérateur.

La rapidité de propagation des flammes et la boule de feu aperçue par Mme Gagné sont également des détails essentiels retenus par les spécialistes.

La plainte de délit de fuite contre Mgr Lavoie est rejetée

par J.-Claude RIVARD

Le juge en chef de la cour municipale de Québec a rejeté, hier, la plainte de délit de fuite logée contre l'ex-curé de Saint-Roch, Mgr Raymond Lavoie, en tenant pour vraisemblables les explications fournies par le prélat, au moment de son procès. Le juge Laurent Cossette en est venu à la conclusion que Mgr Lavoie a réussi à repousser la présomption de faute qui pesait contre lui et qu'il

devait, à ce titre, bénéficier du doute raisonnable et des apports de la jurisprudence.

Entre 18h30 et 19h30, le 7 septembre, Mgr Lavoie a accidentellement accroché une voiture en garant ce volumineux autobus, avec lequel il a récemment amené des dévotés au pays du soleil, la Floride. Le prélat n'a eu connaissance de rien et il est tout bonnement rentré à son domicile, le presbytère de la paroisse Saint-Esprit.

Un jeune chômeur de Robertsville et une étudiante de Québec ont eu connaissance de l'accident. Ce sont eux qui ont alerté la sûreté municipale, laquelle a subseqüemment confié l'affaire au sergent-détective Paul Andrews.

Représenté par Me Pierre Guimont, Mgr Lavoie a expliqué qu'il n'a eu absolument connaissance de rien et qu'au surplus, il ne peut pas être condamné pour délit de fuite: il a tout simplement rangé son autobus à un endroit où le véhicule a passé la nuit entière.

Somme toute, il n'y a eu aucune fuite de sa part pour échapper à une quelconque responsabilité civile, a-t-il plaidé.

Retard expliqué

Par ailleurs, Mgr Lavoie qui s'est défini à la cour municipale comme "étudiant et garant de coopérative", depuis qu'il a été écarté de

son poste de chapelain au Centre de détention d'Orsainville, au lendemain de "l'affaire Charest", a reçu une autre bonne nouvelle. Elle est venue, cette fois, de la cour supérieure.

Le juge Gilles Saint-Hilaire en est venu à la conclusion que le fait que Mgr Lavoie ait ignoré qu'il devait faire rapport au président général des élections, au plus tard le 22 septembre, après avoir fait opposition à l'ex-maire Gilles Lamontagne dans Langelier, aux dernières élections fédérales, était une excuse suffisante en regard de la loi électorale.

Le rapport de Mgr Lavoie était parvenu deux ou trois jours plus tard qu'exigé, au bureau du président des élections, à Montréal.

Réunion d'Inuit avec des ours

TORONTO (PC) — Trois enfants inuit seront transportés par réaction privée jusqu'à Toronto depuis Sanikiluaq, un hameau isolé des îles Belcher, pour être réunis avec deux ours polaires orphelins de mère et hébergés au zoo de Toronto.

Deux des jeunes Inuit sont les enfants de chasseurs qui ont accidentellement tué la mère ours. Les ours orphelins, maintenant âgés de deux mois, sont arrivés au zoo de Toronto il y a près de deux semaines.



COLLÈGE DES JÉSUITES

1150, boul. St-Cyrille ouest
Québec
G1S 1V7

**SESSION SUPPLEMENTAIRE
D'EXAMENS D'ADMISSION
LE SAMEDI, 2 FEVRIER 1980
INSCRIVEZ VOTRE FILS
EN SECONDAIRE I
pour septembre 1980
EN TELEPHONANT A 681-0107, poste 53**

**AUTRES DEGRES
PLACES DISPONIBLES
SECONDAIRES II, III, IV, V**

Session d'examens d'admission: le samedi 2 février
S'inscrire par téléphone au numéro ci-haut mentionné

solde bi-annuel



Deux fois par année seulement, nous soldons des meubles de qualité à des prix fort intéressants. Afin de faire place à nos collections du printemps, nous vous proposons, à prix d'aubaines, des milliers d'articles provenant des quatre coins du globe. Nous présentons le mobilier traditionnel au 1299, boulevard Charest Ouest et les meubles contemporains (modernes) ainsi que la collection française Roche-Bobo au 18, rue Courcellette. Des réductions réelles, un personnel courtois, un service efficace, constituent les éléments essentiels qui feront de votre demeure un lieu agréable où il fait bon vivre, tout en réalisant des économies très appréciables.

*Cordialement vôtre,
La galerie du meuble,*



LA GALERIE DU MEUBLE ET ROCHE BOBOIS
18, rue Courcellette et 1299, boul. Charest ouest, Québec. Tél.: 681-0171

REVENEZ A LA MODE

Faites transformer vos complets...

SPECIALITE:
MODIFICATIONS DE

- REVERS
- PANTALONS
- CRAVATES, etc.

ATELIER DU TAILLEUR
Place Laurier, 2e étage
651-9729

NOUVEAU

Loto-Lundi

gagnez \$1,000 par semaine

Entrené par la Régie des Loteries et Courses du Québec

LE GEANT DE L'ARGENT

UNIQUE PAR SES PRIX

NOS SPECIALISTES SERONT A VOTRE SERVICE

le 26 janvier de 9h à 17h
les 28-29 et 30 janvier de 9h à 18h
les 31 janvier et 1er février de 9h à 21h
le 2 février de 9h à 17h

les 4-5 et 6 février de 9h à 18h
les 7 et 8 février de 9h à 21h
le 9 février de 9h à 17h.

NOUS ACHETONS PIÈCES EN ARGENT DU CANADA

\$1150	\$850	\$550
POUR CHAQUE DOLLAR 10* - 25* - 50* 1966 et moins	POUR CHAQUE DOLLAR 10* - 25* 1967	POUR CHAQUE DOLLAR 10* - 25* 1968

PIÈCES D'OR DES ÉTATS-UNIS

\$1	\$150
\$2.50	\$135
\$3	\$450
\$4	\$15 000
\$5	\$140
\$10	\$175
\$20	\$450

DOLLARS CANADIENS
(en pièces d'argent)

DOLLAR 1911 \$100 000

nous payons

1935	\$15	1947 ML	\$110
1936 ou 1937	\$15	1947 PTD	\$110
1938	\$40	1947 BL	\$75
1939	\$11.50	1948	\$500
1945	\$75	1949	\$17
1946	\$30	1950 à 1967	\$11.50

PIÈCES EN ARGENT DES ÉTATS-UNIS

DOLLAR 1804 \$125 000

nous payons

1954 et moins
10* - 25* - 50*
\$15 pour chaque dollar

FAITES DES RECHERCHES DANS VOS COFFRETS ET MALLES ANCIENNES CAR NOUS ACHETONS ÉGALEMENT.

RECHERCHONS VIEUX DOCUMENTS CONCERNANT:

Traités de fourrures, documents du Haut-Canada et de la Baie d'Hudson, chèques annulés avant 1920, affaires militaires, cartes géographiques canadiennes avant 1887, banques, citations, médailles, argent de papier et billets de banque, jetons formulés, médailles de chefs indiens, cartes postales ou encaissées, bijoux en or et en argent, cuillères et verres portant motifs de pièces d'argent authentiques peintes.

BIJOUX EN OR:

- CHAINES pour montres, breloques et chaines en or et en argent.
- BAGUES en or et en argent, serties ou non de pierres.
- MONTRES DE POCHE en or, doublées ou en argent.
- MONTRES DE TOUS GENRES: sans couvercle, modèle de chasseur, en email, à répétition, ainsi que modèle de revers.
- MORCEAUX D'OR

ACCEPTONS ÉGALEMENT DIVERS ARTICLES EN OR OU EN ARGENT:

Gourmettes, chaines, bagues, boucles d'oreilles, etc., ainsi que bougeoirs, couverts, assiettes en argent sterling, en plus des articles sertis de pierres précieuses ou semi-précieuses.

PAYONS COMPTANT SUR PLACE!

Maintenant disponible
GUIDE CHALSTON
\$150
+\$0.50 de frais de poste

Également disponible
GUIDE CANDLEY
\$100
+\$0.25 de frais de poste

800, PLACE D'YOUVILLE, QUÉBEC - 694-1333 JOUR ET SOIR

ENGAN DE DEUX JOURS

PAR ORDRE DE PERRAS, FAFARD, GAGNON INC., SYNDICS RE:

NEW SYSTEM LINEN SERVICE LTD. (EN FAILLITE)

L'UNE DES PLUS GRANDES BUANDERIES ET FOURNISSEURS DE NECESSAIRES A NETTOYAGE AU CANADA

- MACHINES A LAVER — ESSOREUSES — SECHEUSES — PRESSES A VAPEUR — MACHINES A COUDRE — MACHINES A SCHELLER — MACHINES A COLLER LES ETIQUETTES — BRULEUR A L'HUILE DE 600 C.V. — MONORAIL SUSPENDU — MACHINERIE ET EQUIPEMENT D'USINE — EQUIPEMENT DE MANUTENTION — MATERIEL ROULANT — CHARIOT ELEVATEUR — TRACTEUR CASE — AMEUBLEMENT ET ACCESSOIRES DE BUREAU

SERONT VENDUS

SUR LES LIEUX

AU: 5955, DE GASPE, MONTREAL, QUE.

(Au sud de la rue Bellechasse)

PREMIER JOUR:

LE MARDI 29 JANVIER 1980 A 10H30 A.M.

AMEUBLEMENT ET ACCESSOIRES DE BUREAU:

Plus de 70 bureaux assortis — (40) classeurs latéraux format lettres et légaux — (5) coffres-forts — (12) classeurs coffres-forts à documents à l'épreuve du feu et portatifs — Calculatrices électriques et électroniques — Machines à additionner manuelles et électriques — Dactylos manuels et électriques — Machine à polycopier Gesteiner électrique — Machines à comptabilité électriques, Olivetti, Burroughs, Underwood — Adressographes manuelles et électriques — Classeur pour plaques d'adresses, 133 tiroirs — Projecteur technicolor — Ecran de projection 70" x 70" — Projecteur Bell & Howell — Amplificateur Electrovox — Climatiseurs Gibson, Electrohome, Comfortair de 6,000, 8,000 et 25,000 B.T.U. — Broyeurs à papier — Réfrigérateur de bar — Classeurs Cardex et visi record sur roues — Système d'atour électrique Mercator no 5100 — Horloges poignard électriques — Horloges murales — Balances postales — Lumières d'urgence — Ralodex — Aspirateurs et polisseuses de plancher, commercial — Protège-tapis — Machines pour ouvrir les lettres électriques — Supports en acier pour chapeaux et manteaux — Ta-

bleaux de production — Chauffettes électriques — Tables pliantes de 8' — Grande quantité de fauteuils avec bras — Chaises de salle d'attente — Chaises en chêne — Bibliothèques — Cartes de Montréal et les alentours — Tables de dactylo — Extincteurs — Armoires de rangement en bois — Classeurs en métal pour papeterie — Miroirs — Étagères en bois — Laveuse à tapis, électrique — Classeurs Gardex en métal pour fiches personnelles — Cuviers — Comptoirs et armoires en métal de 10 et 16 portes — Table de conférence et fauteuils, etc.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE:

Plus de 300 sections d'étagères en métal dans l'usine, un grand nombre de celles-ci seront vendues au même temps que l'ameublement de bureau. Les articles suivants seront offerts en vente le même jour. Distributrices de papier de toilette et à main — Cabinets à serviette en rouleaux — Supports à valdoilles — Valises d'échantillons — Couvre-tout — Échantillons de tissus — Feutre — Dessus de planches à repasser — Vitres — Tables et bancs à dessin, etc.

DEUXIEME JOUR:

LE MERCREDI 30 JANVIER 1980 A 10H30 A.M.

LAVEUSES ET SECHEUSES COMMERCIALES:

(3) machines à laver à tambours, 4 sections, Hydraxor cap. 600 lb. 60" x 112" chargement par le dessus, déchargement par le bas avec chutes — Machines à laver à tambour, 2 sections, Hydraxor, cap. 300 lb. 6" x 57", chargement par le dessus, déchargement par le bas avec chutes — (2) compteurs/classiers Hydraxor, 25 stations — (4) essoreuses Hydraxor KC 6-V, pression d'eau 400 lb, cap. 150-180 — Séchoir cabinet Hydraxor HB125G — Machine à plier Hydraxor, 5 lane — (3) sècheuses à gaz Norman Mod. 400 "Turnover" — Laveuse semi-automatique Nilnor, Mod. 3W75, cap. 75 lb. — Système de récupération d'eau chaude avec pompes circulaires et tuyauterie — Système de condensation avec échangeur de chaleur avec pompes circulaires et tuyauterie — Réservoir à eau chaude cap. 6,000 gal. — Système de chauffe-eau par vapeur.

BOUILLIERE A L'HUILE:

Bouillière à l'huile Cleaver Brooks 600 C.V. Modèle CB-657-600 (1969) cap. 25,106,000 B.T.U., pression 150 P.S.I. incluant 1 préchauffage électrique et (2) préchauffage à vapeur.

CONVOYEURS:

Monorail suspendu "Twin City" comprenant monorail pour linge sale et monorail pour linge propre — Convoyeur à vis sans fin "White" — Convoyeur électrique 24" x 27" de long. — Convoyeurs à rouleaux sur coussinets, etc.

MACHINERIE ET EQUIPEMENT:

Compresseur d'air Atlas Copco BT6, 50 CV 1160 RPM — Compresseur d'air A.H. 50 CV, 1755 RPM — Compresseur d'air Quincy 5 C.V., 1730 RPM — (3) machines à coller les étiquettes thermopatch — (2) machines à coller les étiquettes "Euclid" — Alimenteur à rouleaux Hydraxor — Laveuses réversibles genre tambour "Pantex" — Essoreuses Canada — Laveuses semi-automatiques "Martin" — Laveuses et sècheuses automatiques G.E. et Inglis — (2) réservoirs à savon de sodium 500 gal, avec agitateurs — (2) réservoirs à savon 500 gal, avec agitateurs — Machine à sceller "Roderking" — Machine à marquer électrique "Thermo Seal" — (2) réservoirs à javellisant, 500 gal. — (12) machines à enrouler et dérouler les serviettes — (15) machines à attacher les paquets "Felins", Saxmayer, Bunn, Weld-Loc et Stra-Pac — PresSES à poser les rivets — Soudeuses électriques 200 amp. — Balance Toledo cap. 1600 lb, etc.

MACHINES A COUDRE:

(2) machines à coudre Rimoldi 227-00-32, deux aiguilles, avec tables et moteurs, supports de serviettes "Steiner" — Machine à coudre Rimoldi 227-00-32 sans support de serviette — Machine à coudre "Consew" avec table et moteur — (3) machines à coudre Singer 251-2 et 251-12, avec tables et moteurs — (5) machines à coudre les manches Singer 47W70 avec tables et moteurs — Machine à coudre Singer 269W8 avec table et moteur — (2) machines à coudre les boutons Lewis 200-1 avec tables et moteurs — (2) machines à coudre Chandler 671 avec tables et moteurs — (2) couteaux à tissu sur pied "Eastman" — Couteaux électriques de tailleurs, droits et ronds, etc.

OUVERT POUR INSPECTION: LE LUNDI 28 JANVIER DE 9H. A.M. A 6H. P.M.

L'ENGAN SERA EXECUTE SELON LES TERMES ET CONDITIONS AFFICHES SUR LES LIEUX DE LA VENTE.

PAIEMENT: Dépôt de 25% comptant, le solde comptant ou par chèque visé, à la livraison.

M. GOLDSMITH & CIE LTÉE

Commissaires • Priseurs • Liquidateurs • Encanteurs brevetés pour tout le Continent 130, RUE DE LIEGE EST, MONTREAL, QUE. H2P 1J1 - Tél.: (514) 382-5161 - Téléc.: 06-825743

AVIS PILOTAGE MARITIME

Conformément aux dispositions de l'article 32 de son règlement, l'Administration de Pilotage des Laurentides tiendra des examens de Pilotage pour l'attribution de Brevets ou Certificats de Pilotage pour les circonscriptions numéros 1-1 et 1, à partir de 10.00 heures le 24 mars 1980 au bureau de l'Administration, 1080, Côte du Beaver Hall, suite 1804, Montréal et pour la circonscription numéro 2, à partir de 10.00 heures le 31 mars 1980 au bureau de l'Administration, 140, rue Dalhousie, Québec.

Tout candidat doit, au moins dix (10) jours avant la date des examens, faire parvenir à l'Administration sa demande d'admission et les documents requis.

Administration de Pilotage Des Laurentides, 1080, Côte du Beaver Hall, Suite 1804, Montréal, P.Q. H2Z 1S8

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC 200-11-000048-304 No Surintendant: 014787-014788

Dans l'affaire de la faillite de: GUY ROY (223-726-159), Journalier et NORMANDE LAVALLÉE-ROY, (245-028-105) Ménagère, ayant fait affaires autrefois sous le nom et raison sociale de RESTAURANT CHEZ ERIC, à St-Etienne de Lauzon, P.Q. G0S 2L0 et demeurant à 34, rue Tardif, St-Etienne de Lauzon, P.Q. G0S 2L0. Débiteurs.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné à son bureau, au 610, Calixa-Lavallée, Québec, P.Q. G1S 3G6, le ou avant le 6e jour de février 1980, à 3:00 heures de l'après-midi, pour l'achat de l'actif suivant:

Item 1: Un immeuble servant de résidence, situé à 34 rue Tardif, St-Etienne de Lauzon, P.Q. (Sujet à hypothèque) Valeur approximative \$40,000

Toute soumission devra être cachetée et sur l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: SOUMISSION RE: GUY & NORMANDE ROY

De plus, cette soumission devra être accompagnée d'un chèque VISE fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente 15% du montant de la soumission. Ce montant sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée. Ce même montant sera confisqué à titre de dommages-intérêts payés au syndic par le soumissionnaire, si ce dernier retire sa soumission avant que le syndic la rejette ou si le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée ne conclut pas la vente.

INSPECTION

L'immeuble sera visible, sur demande en communiquant au préalable avec le syndic soussigné, pour rendez-vous.

Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné ledit item et aucune garantie sous quelque forme que ce soit ne peut être fournie. Les acquéreurs devront prendre possession dudit item à leurs frais, dans les cinq (5) jours, sans aucune responsabilité de la part du syndic. Toutes taxes résultant de la vente devront être assumées par les acquéreurs. Les titres peuvent être examinés sur demande au bureau du syndic soussigné.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues, le mercredi 6e jour de février 1980, à 3:30 heures de l'après-midi, au bureau du syndic soussigné. CONDITION DE PAIEMENT: COMPTANT, sur acceptation de la soumission.

Le syndic et les inspecteurs ne s'engagent pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Date de Québec, ce 24 janvier 1980

RAYMOND ROY, SYNDIC 610, Calixa-Lavallée Québec, G1S 3G6 TELEPHONE: 687-1271

Mallette Benoit & Compagnie MBECO

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC 200-11-000057-797 No Surintendant: 013057

Dans l'affaire de la faillite de: GREGOIRE POLYIN, (222-345-905), homme d'affaires, domicilié et résidant au 4261, Place Charles-Bédard, Charlebourg, P.Q. / G1H 5M1. Débiteur.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné à son bureau, au 990, de Bourgogne, Ste-Foy, P.Q. le ou avant le 7 février 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi, pour l'achat des actifs suivants:

LOT 1: Résidence unifamiliale de qualité, avec foyer, extérieur en pierre et clapboard, site au 2, de la rue Durand à Loretteville, P.Q. Valeur approximative \$60,000

LOT 2: Motte indivise de deux terrains connus et désignés comme étant parties des lots 526 et 527 du cadastre de la paroisse de St-Georges, division d'enregistrement de Beauve, P.Q. 2,500

LOT 3: Terrains connus et désignés comme étant les subdivisions dix-huit (18) et dix-neuf (19) du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-douze (292) du cadastre de la paroisse St-François, division d'enregistrement de Beauve. Valeur approximative 8,500

LOT 4: Terrain vacant sis à Val des Lacs, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 31 du rang 13 du cadastre officiel du canton d'Archambault, division d'enregistrement de St-Jérôme. INDETERMINE

Toute soumission devra être cachetée et sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: SOUMISSION RE: GREGOIRE POLYIN. Une soumission globale peut être faite ou pour chaque lot séparément. De plus, cette soumission devra être accompagnée d'un chèque VISE fait à l'ordre du syndic et dont le montant sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée. Ce même montant sera confisqué à titre de dommages-intérêts payés au syndic par le soumissionnaire si ce dernier retire sa soumission avant que le syndic la rejette ou si le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée ne conclut pas la vente.

INSPECTION

Le lot 1 pourra être visité sur les lieux au 2, de la rue Durand, à Loretteville, P.Q., dimanche le 27 janvier 1980 de 14:00 heures à 16:00 heures.

Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné ledits lots et aucune garantie sous quelque forme que ce soit ne peut être fournie. Les acquéreurs devront prendre possession des actifs à leur frais, dans les cinq (5) jours, sans aucune responsabilité de la part du syndic. Toutes taxes résultant de la vente devront être assumées par les acquéreurs.

Les gens qui voudraient des renseignements additionnels sur les items décrits ci-dessus sont priés de communiquer avec M. Philippe Doré du bureau du syndic. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues, le jeudi 7 février 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné. CONDITION DE PAIEMENT: COMPTANT, lors de la signature du contrat de vente devant notaire.

Le syndic et les inspecteurs ne s'engagent à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Québec, ce 24e jour de janvier 1980

MALLETTE, BENOIT & COMPAGNIE, AGENT PAR: JEAN GERMAIN HUOT, L.L.L., SYNDIC

Case postale 10350, 990, de Bourgogne, Québec, Québec G1V 4H5 — (418) 653-4431

AVIS est, par la présente, donné que le contrat en date du 31 mars 1978, par lequel Aurélien Lebel Entr. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la BANQUE DE MONTREAL, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Rimouski, le 7 avril 1978, sous le no 198164. BANQUE DE MONTREAL le 22 janvier 1980

3e publication

AVIS

Avis est, par les présentes, donné que Monsieur Pierre Normandeau, propriétaire de taxi, domicilié à Maria, Comte de Bonaventure, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin de transférer son permis de taxi à Dame: Patricia Johnson-Normandeau, ménagère, domiciliée à Maria, Comte de Bonaventure.

Toute opposition à cette demande doit se faire dans les cinq (5) jours à compter de la troisième publication des présentes.

MARIA, le 17 janvier 1980

PIERRE NORMANDEAU

3e publication

AVIS

Prenez avis que M. Jean-Paul Bolduc, 1330, rue De L'Église, à Saint-Antoine-de-Pontbriand (comté de Frontenac), s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis dans la région 05, pour le transport d'ordures ménagères, pour le compte de la Corporation municipale de Saint-Antoine-de-Pontbriand. Tout intérêt à ladite requête peut porter son opposition dans les cinq (5) jours de la troisième publication dans ce journal: Commission des Transports du Québec 305, rue Sherbrooke est Montréal, Que. (3e étage), H2L 1K2.

Jean-Paul Bolduc 1330, rue De L'Église Saint-Antoine-de-Pontbriand Comte de Frontenac

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC 200-11-000047-306 No Surintendant: 014783

Dans l'affaire de la faillite de: YVON ROIS (227-605-680), Vendeur, demeurant à 1510 rue Brassard, Québec, P.Q. Débiteur.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné à son bureau, au 610, Calixa-Lavallée, Québec, P.Q. G1S 3G6 le ou avant le 6e jour de février 1980, à 3:30 heures de l'après-midi, pour l'achat de l'actif suivant:

Item 1: Un immeuble servant de résidence, situé à 1510, rue Brassard, Québec, (sujet à hypothèque) Valeur approximative \$40,000

Toute soumission devra être cachetée et sur l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: SOUMISSION RE: YVON ROIS

De plus, cette soumission devra être accompagnée d'un chèque VISE fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente 15% du montant de la soumission. Ce montant sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée. Ce même montant sera confisqué à titre de dommages-intérêts payés au syndic par le soumissionnaire, si ce dernier retire sa soumission avant que le syndic la rejette ou si le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée ne conclut pas la vente.

INSPECTION

L'immeuble sera visible, sur demande en communiquant au préalable avec le syndic soussigné, pour rendez-vous.

Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné ledit item et aucune garantie sous quelque forme que ce soit ne peut être fournie. Les acquéreurs devront prendre possession dudit item à leurs frais, dans les cinq (5) jours, sans aucune responsabilité de la part du syndic. Toutes taxes résultant de la vente devront être assumées par les acquéreurs. Les titres peuvent être examinés sur demande au bureau du syndic soussigné.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues, le mercredi 6e jour de février 1980, à 3:30 heures de l'après-midi, au bureau du syndic soussigné. CONDITION DE PAIEMENT: COMPTANT, sur acceptation de la soumission.

Le syndic et les inspecteurs ne s'engagent pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Date de Québec, ce 24 janvier 1980

RAYMOND ROY, SYNDIC 610, Calixa-Lavallée Québec, G1S 3G6 TELEPHONE: 687-1271

Mallette Benoit & Compagnie MBECO

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE RIMOUSKI 100-11-000065-80 No Surintendant: 014764

Dans l'affaire de la faillite de: R. PERREAULT & FILS LTEE corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 295, Perre-Navel, Pointe-au-Père, Cte Rimouski, P.Q. / G0K 1G0. Débitrice.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné à son bureau, au 990, de Bourgogne, Ste-Foy, P.Q. le ou avant le 15 février 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi, pour l'achat des actifs suivants:

LOT 1: Camion GMC 1955, 6 roues, portant le numéro de série: 120704589, équipe d'une tarière portant le numéro de série: B-77-35. Valeur approximative \$8,000

LOT 2: Camion Chevrolet 1972, modèle CSC, 2300, avec boîte ouverte. 2,000

LOT 3: Chevrolet Pick Up 1977, portant le numéro de série: CCV1471183394. SUJET A LIEN 4,000

Toute soumission devra être cachetée et sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: SOUMISSION RE: R. PERREAULT & FILS LTEE. Une soumission globale peut être faite ou pour chaque lot séparément. De plus, cette soumission devra être accompagnée d'un chèque VISE fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente 15% du montant de la soumission. Ce montant sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée. Ce même montant sera confisqué à titre de dommages-intérêts payés au syndic par le soumissionnaire, si ce dernier retire sa soumission avant que le syndic la rejette ou si le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée ne conclut pas la vente.

INSPECTION

Les lots 1, 2 et 3 pourront être visités au 19, boul. St-Alphonse, à Lucville, Cte Rimouski, P.Q. le mardi 5 février 1980, de 10:00 à 12:00 heures.

Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné ledits lots et aucune garantie sous quelque forme que ce soit ne peut être fournie. Les acquéreurs devront prendre possession des actifs à leur frais, dans les cinq (5) jours, sans aucune responsabilité de la part du syndic. Toutes taxes résultant de la vente devront être assumées par les acquéreurs.

Les gens qui voudraient des renseignements additionnels sur les items décrits ci-dessus sont priés de communiquer avec M. Philippe Doré du bureau du syndic. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues, le vendredi 15 février 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné. CONDITION DE PAIEMENT: COMPTANT, lors de la signature du contrat de vente.

Le syndic et les inspecteurs ne s'engagent à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Québec, ce 24e jour de janvier 1980

MALLETTE, BENOIT & COMPAGNIE, AGENT PAR: JEAN GERMAIN HUOT, L.L.L., SYNDIC

Case postale 10350, 990, de Bourgogne, Québec, Québec G1V 4H5 — (418) 653-4431

Maisons de jeunes: un financement planifié demandé

par Pierre BOULET

La survie des deux premières maisons de jeunes du Québec sera compromise si le ministère des Affaires so-

ciales ne met pas au point, à leur intention, une politique cohérente de financement à long terme. C'est le message qu'ont livré au cours d'une conféren-

ce de presse, hier, les porte-parole de la Maison des jeunes du quartier Saint-Jean-Baptiste et ceux de l'Ouvre-boîte de Saint-Sauveur à Québec.

Ces deux maisons de jeunes — les deux premières au Québec — ont décidé de faire front commun pour revendiquer du gouvernement des garanties financières qui leur permettraient de dépasser le stade de l'administration à la petite semaine pour passer à celui de la planification à long terme.

En fait, le problème est un de renouvellement de subventions. L'Ouvre-boîte est en activité depuis huit ans et la Maison des jeunes fonctionne depuis cinq ans. Dans un cas comme dans l'autre, ces deux maisons de jeunes ont bénéficié de ressources financières de démarrage.

Dans le cas de l'Ouvre-boîte, le financement a d'abord été assuré par des programmes fédéraux comme PIL et Perspectives Jeunesse. La Maison des jeunes a bénéficié, pour sa part, d'une subvention initiale du ministère des Affaires sociales, garantie pour une période de trois ans.

Or, à l'expiration de ces premières injections de fonds les deux maisons ont dû s'astreindre à effectuer des parades annuelles au ministère des Affaires sociales, pour quémander le renouvellement des subventions.

Selon les porte-parole des deux seules maisons de jeunes de Québec, la répétition annuelle de ces démarches génère l'insécurité et empêche les administrateurs de ces projets de planifier autrement qu'à très court terme.

"Pourra-t-on payer le chauffage, le salaire des ani-

mateurs, le matériel destiné aux jeunes? Ce sont autant de questions auxquelles on est incapable de répondre lorsqu'on n'est pas sûr de voir nos subventions renouvelées d'une année à l'autre", expliquent les porte-parole des maisons de jeunes.

Les représentants de l'Ouvre-boîte et de la Maison des jeunes demandent donc au ministère des Affaires sociales de leur garantir des ressources de financement pour les trois prochaines années. "Et pour nous, c'est un minimum", affirment-ils.

L'an dernier, chacune de ces deux maisons a reçu une subvention de \$36.000.

Une éternelle parade

Les représentants des deux maisons ont donc fait parvenir une lettre en ce sens au ministre Lazure, le 21 janvier. Pour le moment, ils n'ont reçu qu'une réponse verbale d'un porte-parole du ministre. Cette réponse est positive, mais pour l'année 1980-81 seulement.

Bien qu'on leur garantisse verbalement des subventions pour l'année qui vient, les représentants des deux maisons de jeunes de Québec demandent davantage. D'abord, ils revendiquent une confirmation écrite de l'accord du ministre. En outre, ils réclament l'instauration d'une politique de financement à long terme.

Il faut dire, comme ils nous l'ont expliqué hier, que leurs récentes expériences de démarches auprès du MAS les ont laissés assez perplexes. Depuis un an, en effet, les autorités gouvernementales sont souvent revenues sur leurs décisions concernant le

financement des maisons de jeunes. Parfois oui, parfois non... rien n'était jamais sûr pour le lendemain.

En outre, les fonctionnaires du ministère ont pris l'habitude, selon les porte-parole des maisons de jeunes, de renvoyer la balle aux établissements du réseau des Affaires sociales pour assurer la survie des deux maisons. C'est ainsi que les administrateurs de l'Ouvre-boîte et de la Maison des jeunes ont dû se promener du CLSC au CRSSS avant de finalement revenir au ministère.

La reconnaissance d'une démarche

Ce que les représentants des deux maisons de jeunes de Québec revendiquent en définitive, c'est la reconnaissance par le ministère des Affaires sociales de la démarche préventive qu'ils poursuivent auprès des jeunes dans leur milieu de vie.

Selon les porte-parole des maisons, il est évident que le ministre Lazure est favorable à cette approche qui favorise le maintien des jeunes dans leur milieu, mais aucune politique cohérente de prévention ne vient corroborer sur le terrain, ce regard favorable du ministre.

Contrairement aux approches institutionnelles traditionnelles (services sociaux, centres d'accueil et même

patrol), l'action des maisons de jeunes vise la prise en charge des jeunes par eux-mêmes, et ce dans leur milieu de vie quotidienne. Les personnes ressources qui y travaillent à plein temps sont elles-mêmes issues du milieu de vie des jeunes, du quartier. Leur intervention ne s'inscrit pas dans le cadre d'un rapport d'autorité ou de direction, mais bien dans une perspective d'animation.

Jusqu'à maintenant, l'action des maisons de jeunes

s'est montrée concluante, non seulement en matière de prévention de la délinquance (les résultats sont surprenants), mais aussi au niveau de l'engagement des jeunes dans la compréhension et la prise en charge de leur milieu de vie.

Il existe d'autres maisons de jeunes à Rimouski, Mont-Joli, Longueuil et Pointe-Gatineau. Des projets sont en cours à Baie-Comeau, Amqui, Forestville, Hauterive, Charny et Ottawa.



La maison des jeunes est située dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

Le Soleil, Jean Vallières

La Chiffonnerie INC.
Tissus de fibres naturelles

VENTE JUSQU'À 50%
SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

LA VENTE SE CONTINUE JUSQU'AU 30 JANVIER

LE MAGASIN SERA FERMÉ POUR INVENTAIRE LE JEUDI 31 JANVIER

40, boul. Champlain, Québec, Qué. G1K 4H7
418/694-1146

Ecole - Agence

Audace

Enr.

COURS DE CHARME ET PERSONNALITÉ DÉBUTANT LE 28 JANVIER

75, GRANDE-ALLÉE EST, QUÉBEC 529-6761

Jacques Desjardins photographe

L'ESPAGNE...

Passez-y un mois pour apprendre une autre langue.

Pour la deuxième année consécutive, le Collège Ahuntsic vous offre de participer au programme d'études en langue et culture espagnoles.

DÉPARTS:
les 17 avril et 22 mai 1980.
Le séjour en Espagne s'échelonne sur une période de 4 semaines.

ENDROITS:
Valence (centre touristique sur la côte Méditerranéenne)
Alicante, Benidorm, Sagunto, Peniscola.
Le programme comprend des cours de langue espagnole pour débutant et intermédiaire, des cours de civilisation espagnole, de géographie et de tourisme.
L'horaire prévoit également des visites organisées, excursions et périodes libres.

PRIX:
à partir de **\$987.00**
(inscriptions reçues avant le 15 février)
à partir de **\$1087.00**
(inscriptions reçues après le 15 février)

Le forfait inclut:
transport aérien et terrestre, hébergement, repas, frais de scolarité et manuels scolaires, excursions de groupe et assurance.
Ce cours en Espagne est organisé par le service de l'éducation aux adultes du Collège Ahuntsic, section internationale, en collaboration avec le Collège Ausias March de Valence. Il est également reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Pour plus de renseignements:

Madame Francine Chevalier
Collège Ahuntsic
9155, St-Hubert, Montréal
Tel.: (514)389-5921, poste 271
entre 13h00 et 18h00

le collège mérici

UN MILIEU EDUCATIF DE QUALITE...

Mérici, c'est un établissement d'enseignement collégial privé et mixte, offrant des programmes qui préparent à l'université d'une façon méthodique et éprouvée.

...SITUE DANS UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL

Pour recevoir le prospectus, écrire ou téléphoner

755, Ch. St-Louis, Québec, G1S-1C1
(418) 683-1591

Pour vous mesdames

"LA RECETTE TELEVISEE DE LA SEMAINE"

A RADIO-CANADA, Ne la manquez pas...

Les meilleures émissions à la télévision

pour vous

Que vous soyez amateur de bons films, que vous soyez un "Télé-sportif", que vous soyez un "tout-petit", que vous soyez tout simplement un téléspectateur qui aime se détendre en regardant la télé... vous avez tous un point en commun:

VOTRE TV PLUS!

40¢

ACHETEZ VOTRE EXEMPLAIRE DES MAINTENANT!

NE LE MANQUEZ PAS!

Métalbec: le vrai départ en mars

par Roch DESGAGNE

Si rien de sérieux ne vient contrecarrer le projet de la Coopérative ouvrière de production Métalbec, l'usine des Industries Dynamiques de Québec repartira en grande, pour de bon, à la fin de février ou au tout début de mars.

C'est l'assurance que donne M. Claude Ducharme, représentant syndical des TUA, principal promoteur du programme destiné à faire revivre et prospérer cette industrie fabriquant des pylônes de transport d'énergie.

"Nous sommes prêts à livrer une bataille acharnée

sur la scène de la finance, pour devenir propriétaires de l'entreprise", insiste M. Ducharme, en révélant au journal LE SOLEIL les plus récents développements du projet de la coopérative Métalbec.

La Coopérative ouvrière de production Métalbec est sur le point de signer une entente définitive avec un groupe d'investisseurs québécois, contrat qui rendrait les deux parties conjointement propriétaires de Industries Dynamiques. "Si les négociations bloquaient, nous nous porterions acquéreurs, seuls", renchérit M. Ducharme.

Mais il est confiant que les négociations très sérieuses qui sont en cours aboutiront à une solution concrète et positive pour les quelque 200 travailleurs de Industries Dynamiques.

Le projet franchira une étape décisive, aujourd'hui même, alors que les épouses de l'industrie seront sensibilisées aux réalisations et aux perspectives de la coopérative que leurs maris viennent de créer. La réunion d'information a lieu ce matin au centre Durocher, et les travailleurs seront appelés à ratifier l'ensemble du projet, lors d'un scrutin secret.



Le Soleil, Jean Vallières

L'affaire de la Bastogne étudiée par les citoyens

par Gérard OUELLET

Plus d'une trentaine de personnes ont participé hier soir à la première assemblée générale du comité d'enquête des citoyens de l'ancien Beauport qui se tenait au sous-sol de l'église de La Nativité à Beauport. Cette première réunion présidée par M. Charles Lecours avait pour but de trouver une solution au problème causé par l'incendie de "La Bastogne" en février 1972 et qui, par suite du jugement du juge Gabriel Roberge, oblige la ville de Beauport à payer \$2,5 millions plus les intérêts et dépens. La ville doit prendre une décision au plus tard le 8 février pour faire connaître ses intentions dans cette cause.

tre ses intentions dans cette cause.

Au moment d'aller sous presse, le comité devait se donner un exécutif pour étudier le dossier. On sait que le nouveau comité d'enquête des citoyens de l'ancien Beauport a jusqu'au 1er février pour soumettre aux membres du conseil de ville de Beauport une recommandation concernant le jugement du juge Gabriel Roberge. On se rappelle que les membres du conseil de ville doivent rendre publique leur décision à l'assemblée générale du 4 février.

Plus de six hypothèses sont à l'étude par le comité d'en-

quête des citoyens: a) aller en appel du jugement; b) effectuer un règlement hors cour; c) imposer une taxe spéciale payable en 20 ans; d) demander au gouvernement du Québec "d'éponger" cette dette par une subvention spéciale; e) imposer un paiement immédiat, soit \$357 aux contribuables de l'ancien Beauport; f) nommer un nouveau conseiller juridique dans le dossier.

Les membres de ce comité d'enquête doivent se réunir au cours des prochains jours pour établir un consensus valable pour les contribuables de l'ancien Beauport tout en respectant la démocratie qui caractérise ce genre de comité formé à la hâte.

Chasse aux phoques

Les protestataires s'en promettent

WASHINGTON (PC) — Les ennemis de la chasse aux phoques canadienne projettent de transmettre cette année au Canada "le message le plus percutant qu'il ait jamais reçu", soutient le président de l'Institut pour la protection des animaux d'Amérique.

Dans une déclaration

émise à Sacramento, en Californie, M. Belton Mouras a dit que les représentants canadiens qui croient que les protestations "s'amenuisent" seront abasourdis par les actions qui seront entreprises en 1980.

"Ils se feront bombarder de protestations encore plus durement qu'à aucun autre moment de

l'histoire. Mais s'ils réagissent comme ils l'ont fait jusqu'à présent, ils essaieront de les passer sous silence pour donner l'impression que les protestataires restent bien cois."

M. Mouras a précisé que des membres de son groupe seront envoyés sur les bancs de Terre-Neuve au début de mars.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources, Yves Bérubé, et le député de Taschereau, Richard Guay, ont visité l'usine des Industries Dynamiques de Québec, hier après-midi. Les représentants du gouvernement québécois ont dialogué avec les administrateurs de l'entreprise et les quelque 35 travailleurs rappelés au travail depuis peu de temps, afin de se renseigner sur la situation de cette entreprise.

communication... réflexion... orientation...

FRÈRE CLÉMENT VANASSE, Y.S.P.
CONSULTATION PSYCHO-SOCIALE

Un organisme privé professionnel pour répondre aux besoins de personnes ou de couples qui sont face à des décisions à prendre, des choix à effectuer ou des difficultés personnelles à résoudre.

809 avenue Royale, Beauport
C.P. 6186, QUÉBEC Q1E 6A5 1667-6574

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que les membres du Conseil de la Communauté urbaine de Québec, à une assemblée régulière tenue le 22 janvier 1980, ont adopté les règlements suivants:

- # 122 amendant le règlement autorisant la Communauté à conclure une entente concernant la mise en œuvre de la promotion touristique proprement dite;
- # 123 amendant le règlement # 94 et décrétant des travaux d'éclairage des rues dans le PIMQ (Beauport);
- # 124 autorisant l'achat d'un immeuble sis au 399, rue St-Joseph, à Québec.

Il peut être pris communication de ces règlements au bureau du secrétaire de la Communauté, Me Réjean Doyon, 930, Chemin Ste-Foy, suite 710, Québec.

Ces règlements entreront en vigueur conformément à la Loi.

Le secrétaire de la Communauté,
REJEAN DOYON, avocat.
Québec, le 23 janvier 1980.

COLLÈGE DU CONSERVATOIRE LASSALLE

Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) obtenu en 2 ans



Concentration: Communication théâtre

histoire — français — philosophie

JOUR ou SOIR

Pour renseignements, prospectus ou admission

288-4140

3505, rue Durocher
Montréal H2X 2E7

Collège privé reconnu d'intérêt public
Permis no 749569

Possibilité de prêts et bourses

Mc INTOSH • ADVENT • SCOTT • THORENS

Notre réputation est notre meilleur atout

AUDIO LIGHT INC.

Tout en stéréo
652, St-Ignace, Québec — 529-6664

REVOX • A.D.C. • SUPEX • KOSS • ALTEC LANSING • DAYTON WRIGHT

(Annonce)

PRESENTATION DES NOUVEAUX PRODUITS ADMIRAL 1980 A QUÉBEC — Dernièrement, la Corporation Admiral du Canada convoquait tous les marchands détaillants Admiral de l'Est de la province pour leur faire connaître les nouvelles lignes et caractéristiques des appareils électroménagers Admiral 1980.

Dans l'ordre habituel, M. Lucien Savard, gérant des ventes Admiral, division de Québec, accompagné de deux des nombreux invités. Il s'agit de MM. Rosario Lévesque, vice-président et Claude Gagné, directeur des ventes de la maison Gaston Lévesque Inc. à Ville Vanier.

Une idée pour vous faire plaisir... Avec l'achat d'une

PROTHESE CAPILLAIRE
vous recevrez gratuitement une

TOILE A L'HUILE
(offre en vigueur jusqu'à Pâques)

Choix de perruques de tous genres, prêtes à porter ou confectionnées sur mesure.

- Salon privé • Consultation confidentielle par des experts
- Service à domicile

venapoli

Perruques - Toupets - Coiffures
924, 1re Avenue, Limoilou, Qué. - 529-0005
Stationnement à l'arrière du magasin

Collège Notre-Dame De-Belevue

ADMISSION 1980-1981

Pensionnat — Externat
Pour jeunes filles
Cours secondaire complet

Examen pour secondaire I

Sur convocation
19 janvier/16 février/15 mars
Prospectus sur demande

Bureau des admissions
1605, chemin Ste-Foy,
Québec G1S 2P2
(418) 681-7781

COURS SECONDAIRE

A.C.G.A.

L'Association Canadienne de Gestion des Achats, district de Québec est heureuse d'inviter tous ses membres au souper qui aura lieu le 30 janvier 1980 à 18.00 heures au Motel Neptune à Ste-Foy.

Le conférencier invité n'est nul autre que Monsieur Jean Pelletier, Maire de la Ville de Québec.

Sa conférence portera sur la nouvelle réforme de la fiscalité municipale.

Cordiale invitation à tous.

CLINIQUE DE JEÛNE de la Mauricie

JEÛNE INTÉGRAL

Session de 10 jours comprenant un jeûne de 7 jours suivi de 3 jours de récupération. Surveillance quotidienne, sauna, etc. Séries de conférences sur l'alimentation ainsi que sur les différents aspects physique, intellectuel et spirituel du jeûne.

Cours de cuisine végétarienne
Amélioration de la santé, amaigrissement, désintoxication et repos physiologique.

Prochaines sessions: du 12 au 22 février, du 4 au 14 mars et du 25 mars au 4 avril.

Pour plus d'informations:
CLINIQUE DE JEÛNE DE LA MAURICIE
ÉCOLE DE SANTÉ
(819) 538-3738
2600, 6e Avenue, Grand'Mère, G9T 2L4

Towers

fermera ses portes pour inventaire

Le lundi 28 janvier!
Réouverture le 29 jan.

Faites Confiance à Towers

Ste-Foy
Place Laurier

dans le sens du poil

par Pierre MATHIEU

Clubs canins (4) Le Club du chien retriever de Québec

Le Club du chien retriever de Québec est un organisme qui regroupe des sportifs intéressés au dressage des chiens rapporteurs (labrador, golden retriever, cheasapeake, épagneul irlandais).

Le dressage se fait en vue de la chasse à la sauvagine et de la participation à des concours approuvés et autorisés par le Cercle canadien du chien.

La période de chasse se situe habituellement entre les mois d'avril et d'août. Les concours ont lieu durant la même période.

Le club organise une couple de compétitions locales par saison et participe également à celles — une douzaine — qui sont présentées par les autres clubs canadiens et américains.



Les membres ont l'avantage de se rencontrer régulièrement pour des leçons de dressage, qui se donnent habituellement le samedi, à St-Nicolas, sur les terrains du club, spécialement aménagés.

Le Club du chien retriever de Québec existe depuis 8 ans et compte actuellement 34 membres, qui payent une cotisation annuelle de \$20.

Pour en faire partie, il faut, entre autres, posséder un chien rapporteur — enregistré, de préférence — ou projeter sérieusement d'en avoir un.

On peut obtenir plus de renseignements en communiquant avec André Grenier (529-2921), Claude Labrecque (626-7758), Jean-Pierre Rheume (831-2224) ou Claude Dorval (667-1747).



André Grenier oriente son chien vers un canard

Vignette 1980 pour les autos

Le ministère des Transports du Québec fait savoir que les propriétaires d'autos, qui passent l'hiver à l'extérieur du Québec, peuvent obtenir leur nouvelle vignette, en indiquant l'adresse où ils se trouvent sur

leur demande de renouvellement d'immatriculation, sans oublier d'inclure un chèque pour acquitter les droits requis.

La direction générale du bureau des véhicules automobiles rappelle que le ministère des Transports innove, cette année, en remplaçant la plaque traditionnelle par une vignette autocollante qui s'applique sur la plaque 1979, en bas et à droite.

LE REER SANS FRAIS

■ Un régime enregistré d'épargne-retraite n'entraînant absolument aucun frais.

■ Renseignez-vous sur la possibilité de transférer votre présent REER à votre régime.

■ Option Épargne à 12 1/2 %, possible d'une révision trimestrielle.



■ Écrivez, téléphonez (à frais vus) ou passez à notre succursale pour obtenir une brochure de 16 pages et un nécessaire REER.

■ Québec: 1135, Chemin Saint-Louis (418) 681-0277

Montreal: (514) 282-1880
Ottawa: (613) 238-6084

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

INSTITUTION INSCRITE
RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS
DU QUÉBEC

MEMBRE
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS
DU CANADA

VACANCES

**DANS VOTRE
CONDOMINIUM
AUTOUR DU MONDE**

Offrez-vous des vacances de rêve pendant 30 ans - POUR LE PRIX D'AUJOURD'HUI

Profitez pendant 30 ans d'un condominium au Mont Ste-Anne ou à travers le monde pour aussi peu que **\$1,850** Grâce à la nouvelle formule de TEMPS PARTAGE

**POSSIBILITE D'ECHANGE
AVEC UN RESEAU INTERNATIONAL**

En devenant acquéreur d'un appartement, l'utilisateur devient automatiquement membre d'une organisation internationale lui permettant d'échanger sa période contre une période comparable dans plus de 275 centres de villégiature affiliés, répartis à travers le monde.

Pour plus de renseignements demandez notre brochure ou venez nous visiter sur rendez-vous au

14, rue de Plateau - Le Plateau Condominium
Beauport, (Québec) G0A 1E0

Condopart inc. (418) 827-3707 ou (418) 522-1527

CARNIVAL
DU
DISQUE

autres disques à compter de .69

DIANE DUFRESNE
"STRIP TEASE"

DANIEL LAVOIE
NIRVANA BLEU

ANDRÉ GAGNON
MOUVEMENTS

GINETTE RENO
15 ANS AU QUÉBEC CHANSON

REGATTA DE BLANC
THE POLICE

OFFENBACH
TRAVERSION

CAROLE LAURE
ALIBIS

LAMA CHANTE
BREL

DIANE TELL
ENTRE NOUS

2 heures de stationnement gratuit aux parcs-autos d'Youville et Hôtel de Ville

\$5.99

Le plus grand disquaire à Québec

musique d'oeuil

1095 rue St-Jean, (Vieux) Québec

AD

Nouveau Décor Meubles Inc.

ESCOMPTE
ALLANT JUSQU'À

50%

10% SUR TOUTE
LA MARCHANDISE

appoint

43 ouest, Trans-Canada, Rond-Point Lévis Tél.: 837-9381

habitat

Recherche sur les limites des peintures et vernis

La peinture a ses limites et les bricoleurs sont souvent portés à l'oublier: il faut dire que la publicité qui entoure ce produit les encourage parfois en ce sens. Au Conseil national de recherches du Canada, à Ottawa, on mène constamment des expériences justement pour découvrir les qualités et les défauts des produits mis sur le marché par les manufacturiers.

Dans la dernière publication Habitat, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Jean-Marc Fleury fait justement état des travaux effectués par M. Harry-E. Ashton de la division des recherches en bâtiment. Ce dernier a analysé, entre autres, les caractéristiques des peintures et des vernis mis en jeu lorsque ces produits sont appliqués sur des bois exposés aux intempéries.

La peinture et les vernis sont affectés par plusieurs éléments, mais ceux qui viennent en tête de liste sont l'eau, les rayons ultra-violet et l'élasticité.

L'eau

L'eau intervient dans deux caractéristiques importantes: l'une indésirable, l'absorptivité; l'autre, souhaitable, la perméabilité. À titre d'exemple, si le feuil (la couche superficielle formée par la liaison des produits chimiques) a tendance à absorber l'eau, il se gonflera et se contractera sous l'effet de l'humidité. De telles dilatations et contractions répétées entraînent fatalement une séparation du feuil du support (la surface peinte).

Par contre, la perméabilité constitue une caractéristique utile. En effet, le revêtement appliqué sur un mur

extérieur en bois doit laisser s'échapper la vapeur d'eau qui, pendant les mois d'hiver, passe de l'intérieur humidifié des bâtiments vers l'atmosphère extérieure froide et sèche.

Il faut savoir que même si la maison est bien construite, une certaine exsudation est inévitable. Tout de même, il ne faut pas croire que la peinture ou le vernis va survivre à un pare-vapeur déficient ou à une brèche laissant infiltrer la neige ou la pluie. Dans de tels cas, la peinture cloquera et se détachera.

À l'heure actuelle, il n'existe aucun revêtement offrant à la fois une grande perméabilité et possédant une forte adhérence sur un support humide. Les peintures-emulsions, dites au latex, répondent bien au premier critère, mais non au second; les peintures à l'alkyde possèdent une meilleure adhérence sur une surface humide.

Les rayons solaires

La partie la plus énergétique du rayonnement solaire à parvenir sur terre, soit les rayons ultra-violet, vient au second rang pour éprouver peintures et vernis.

En effet, l'intégrité de la pellicule de peinture ou de vernis, tout comme son adhérence, dépend des liaisons chimiques qui s'établissent entre les molécules de ces matériaux. Or, les rayons ultra-violet invisibles contiennent suffisamment d'énergie pour briser les liaisons chimiques du bois et des revêtements, rompant ainsi les chaînes moléculaires en segments que la pluie emporte.

C'est sous l'action combinée de la

pluie et des ultra-violet que le bois tourne au gris.

La meilleure protection contre ces rayons consiste à utiliser un revêtement qui les absorbe ou les réfléchit le plus près possible de la surface, avant qu'ils n'aient pu pénétrer en profondeur. Cette méthode est relativement facile avec la peinture, mais il n'en va pas de même avec le vernis qui, lui, doit réfléchir ou absorber uniquement les ultra-violet et laisser passer le rayonnement visible.

En théorie, on peut fabriquer un tel fini transparent, mais il coûte très cher. M. Ashton a constaté que les produits vendus dans le commerce ne contiennent qu'une fraction des quantités requises. Dans un tel cas, il est bon de savoir que plus le degré de pigmentation noire est élevé, plus le rayonnement ultra-violet est absorbé ou réfléchi rapidement sans avoir imprégné la pellicule de revêtement.

L'élasticité

L'élasticité est une autre des qualités importantes que devraient posséder une peinture ou un vernis, surtout quand il s'agit de recouvrir un matériau qui se gonfle et se rétracte comme le bois. Les peintures à l'alkyde et au latex possèdent toutes deux l'élasticité qu'exigent nos climats.

Par contre, dans certains cas, l'élasticité du feuil peut devenir une qualité secondaire. Ainsi, le vernis à base de résines phénoliques, qui est le meilleur fini transparent pour le bois, est peu élastique, mais ses qualités de perméabilité à l'eau et de résistance aux ultra-violet compensent amplement ce défaut.

le courrier de l'horticulteur

Sol acide

Mme Lucie Meyer de Cabano nous a fait parvenir la lettre suivante: "Je pense que la terre de mon jardin est trop acide. Les légumes y croissent mal. C'était un terrain inculte où poussaient surtout des préles et des carottes sauvages. Quel engrais ou produit devrais-je utiliser, au printemps, pour lui donner plus d'alcalinité?"

L'agronome Roland Gilbert, de la division de l'horticulture au ministère de l'Agriculture du Québec est d'accord sur le fait que le sol de ce potager est trop acide, problème qui ne sera pas corrigé avec un engrais chimique, mais plutôt avec de la chaux, selon lui. Mais, comme cette lectrice n'a pas mentionné le pH du sol, il lui est impossible de dire quelle quantité de chaux utiliser. Il lui conseille donc de voir l'agronome local à ce sujet.

Concombres amers

"Les concombres que j'ai récoltés cette année étaient tellement amers qu'ils n'étaient pas mangeables. Pouvez-vous m'en donner la raison? Je les ai semés dans une butte de terre avec du fumier de poule et traité avec du RX-15". C'est signé P. Préfontaine, de Sept-Îles.

La saison 1979 fut loin d'être favorable à la production des concombres, de répondre l'agronome Gilbert. Plusieurs facteurs sont responsables des succès dont parmi les plus importants on note: le froid, la mauvaise pollinisation, la sécheresse et l'assechement par le vent. Il ne reste donc qu'à

souhaiter que la saison 1980 sera plus favorable.

Quenouilles envahissantes

Un estivant de Saint-Casimir, M. A. Savard, nous a présenté ainsi son problème: "Pourriez-vous me donner un moyen pour me débarrasser des quenouilles qui commencent à envahir une partie de notre terrain à notre camp d'été?"

L'agronome Maurice Marcotte d'Agriculture-Québec vient à sa rescousse. Tout d'abord, le spécialiste souligne le fait que la quenouille est une plante ayant un rôle écologique bien particulier qui est d'ocier les rivages vaseux en utilisant les débris organiques très abondants en suspension dans l'eau. Il ne faut donc pas détruire inconsidérément toute végétation de rivage ou de lieux vaseux. Toutefois, pour répondre à votre question, il vous propose le choix de l'une des possibilités suivantes: le Dalapon à raison de 15 livres à l'acre; l'Amitrole, 8 livres à l'acre; le 2-4 Dester, une pinte avec 10 gallons d'huile à chauffage à l'acre. Il faut faire bien attention aux espèces à conserver et pour 15 jours empêcher les animaux de s'abreuver à cette eau contaminée. Il faut utiliser suffisamment d'eau pour bien mouiller le feuillage. De plus, l'addition d'un déterfif augmente l'efficacité du traitement.

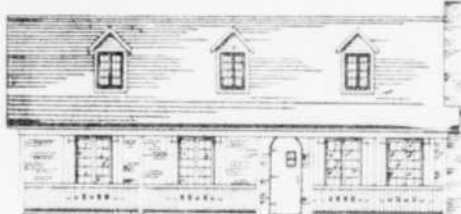
Faites parvenir vos questions à: Le courrier de l'horticulteur, LE SOLEIL, 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6.



La quenouille, une plante au rôle écologique bien particulier.

GASTON GAGNÉ INC.
25 ANS D'EXPERIENCE
A VOTRE SERVICE

ELISE
GRANIEU
BOURG-ROYAL
CAPITALE



Avant d'acheter vérifiez:
COMPETENCE, HONNETETE, SOLVABILITE
MAISON MODELE A VISITER:
306, rue Elise, Charlesbourg
BUR.: 623-3948. RES.: 626-4325

663-7642
CONSTRUCTION DOMICILIAIRE
Au bord de la rivière Beauport
Rue Grenier (angle Seigneuriale) Beauport

Un nid à toi

On peut te vendre un KIT ou une MAISON

Viens voir ça!

On te fait ton plan, tous les matériaux de finition sont inclus.

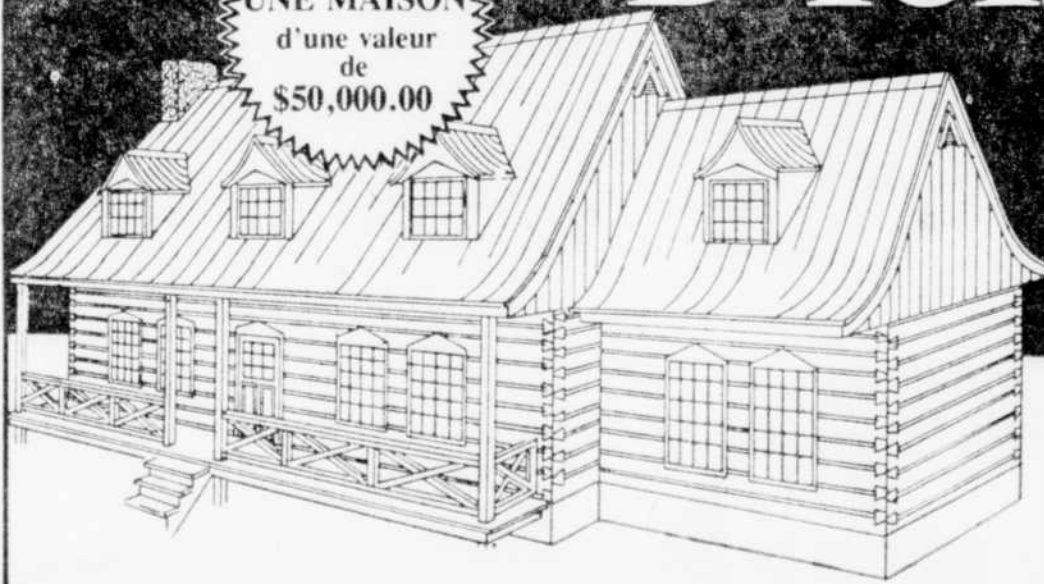
MAISONNEC
784, COMMERCIALE, SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME
839-6706 - 839-0221

1478, BOUL. OUILLET
THETFORD MINES
335-9267 - 338-4522

Côte est du boul. Duplessis
4270, BOUL. HAMEL OUEST
ANCIENNE-LORETTE
872-4610

MAISONS D'ICI

GAGNER
UNE MAISON
d'une valeur
de
\$50,000.00



Abonnez-vous dès maintenant à «MAISONS D'ICI». Pour chaque numéro, vous recevrez un billet de tirage par la poste.

ET PLUS ENCORE...

- Plus de 68 pages
- Des reportages
- Un cours de décoration intérieur
- L'aménagement paysager
- Des centaines de photos
- Comment choisir sa maison?
- L'architecture
- Le bricolage

EN VENTE PARTOUT
DES LE 20 MARS

*Maison d'ici est le marque déposée de Maisons d'ici.

Le billet sera tiré à un quart de qualification.

OUI, je désire recevoir «Maisons d'ici»!

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Cochez

- \$ 2. — 1 numéro — 1 billet de tirage
 \$ 6. — 3 numéros — 3 billets de tirage
 \$20. — 11 numéros — 12 billets de tirage

Expédiez votre cheque ou mandat à:

MAISONS D'ICI

859, St-Jacques
C.P. 607
St-Jean-sur-Richelieu
J3B 6Z8

Il a misé sur les poêles

M. Anthony Thomson de Mont-Saint-Hilaire n'avait jamais pensé qu'il abandonnerait une situation de \$30,000 par an chez Imperial Oil pour se lancer un jour dans la construction et la vente de poêles à bois. C'est pourtant ce qu'il a fait. Et, même s'il n'est pas sûr que le jeu en vaudra la chandelle, le rapprochement du pétrole a ouvert un avenir prometteur au poêle Free Flow.

Cet appareil d'aspect bizarre a renouvelé l'intérêt des gens pour le bois, comme combustible. Trois cents ont été vendus au cours du premier hiver. Aussi, M. Thomson et ses trois associés comptent bien en vendre 2,500 d'ici à la fin de la blanche saison dans laquelle nous sommes installés. À la mi-octobre on en avait déjà produit 1,000.

Qu'est-ce qui distingue le Free Flow des autres poêles? Ses tubes semi-circulaires qui forment les côtes. L'air pénètre dans les tubes sur le plancher, il se réchauffe et se diffuse en passant dans le foyer et sort en douceur au sommet, au rythme de 160 pieds cubes à la minute.

Ce poêle a été inventé voilà cinq ans par un gars du Vermont, Eric Darnell, qui a pris un brevet. Il le vend aux États-Unis, alors que Mont St. Hilaire Stoveworks détient les droits exclusifs de fabrication. Leur marche le plus important est le Nord-Est des États-Unis. Les 6 pour 100 de droit d'entrée chez nos voisins sont plus que compensés par la faible valeur du dollar canadien face à la devise américaine.

Le poêle est produit sous quatre modèles différents dont les prix varient de \$445 à \$830. Pour le consommateur qui n'aime pas son appareil, on souligne le fait qu'il peut facilement être installé au sous-sol et même raccordé à un système conventionnel de chauffage à air pulsé.

La demande se situe surtout dans les régions rurales et semi-rurales, en somme là où le bois est accessible. M. Thomson a admis que pour le moment le chauffage au bois, à cause du transport et du remisage de ce matériau, ne constitue pas encore une alternative réaliste au pétrole.

Le bouturage n'est pas une opération de sorcier

par Vianney DUCHESNE

La journée d'échanges de plants du SOLEIL, qui aura lieu le 3 mai prochain, vise surtout à vous permettre de varier à bon compte les espèces de votre collection de plantes. Une bonne façon pour y arriver c'est de procéder au bouturage de vos meilleures plantes pour être en mesure d'offrir des plants agréables et en santé.

Le bouturage n'est pas une opération de sorcier et il ne faut pas de talents d'expert pour réussir. Il suffit de procéder selon les règles. A ce sujet, voici quelques conseils de M. Gaetan Hamel, du Centre jardin Hamel.

Tout d'abord, il faut expliquer que le bouturage consiste à prélever une tige d'un plant-mère pour en faire une autre plante semblable. Qu'est-ce que ce plant-mère? Toute plante tropicale que vous avez à la maison; certaines exigent que vous optiez pour le marcottage aérien, mais nous en parlerons dans un prochain texte.

Le bouturage a l'avantage aussi de vous doter d'une nouvelle plante pimpante de jeunesse même si vous avez

prélevé la bouture sur une vieille plante dégarinée à la base. Cependant, le plant-mère doit être en excellente santé sinon vous produirez une plante malade.

Il fut un temps où l'on se contentait de mettre la tige dans de l'eau pour favoriser le développement des racines. Cette méthode est bonne encore dans plusieurs cas, mais vous pouvez tout aussi bien, ce que suggère M. Hamel, planter la tige directement en terre en ayant pris soin d'ajouter sur le bout de la tige de la poudre d'hormone pour accélérer l'enracinement.

La bouture

La réussite dépend autant de la qualité de la bouture que des soins à lui prodiguer: une bouture provenant d'une plante atteinte d'une maladie serait en difficulté du fait que le milieu de bouturage, habituellement très humide, favorise la pourriture, souligne M. Hamel.

La longueur d'une bouture de tige variera entre deux et six pouces. Le

temps de l'enracinement sera de deux à quatre semaines. La grosseur de la bouture n'a pas d'influence sur ce délai.

Le matériel prélevé pour tailler une grande bouture peut, parfois, faire deux boutures plus petites si la qualité désirée est plus importante que la grandeur de la nouvelle plante. Si vous conservez le plant-mère, il sera moins endommagé par le prélèvement d'une petite bouture.

Coupez la jeune tige à environ 1/4 de pouce sous un noeud ou une cicatrice foliaire; utilisez un outil bien aiguisé, comme une lame de rasoir à titre d'exemple. Enlevez les feuilles qui prennent naissance sur le premier noeud de la base et peut-être aussi quelques autres au-dessus pour libérer complètement une hauteur d'environ 1/2 pouce à deux.

Pour certaines plantes, comme le Coleus et le Gynura, on recommande de tailler les feuilles de moitié pour réduire l'évaporation. En effet, lors du bouturage, l'évaporation par les feuilles continue alors que l'absence de racine réduit la capacité d'absorption; ainsi, l'équilibre normal pourrait être

rompu. La taille des feuilles est alors un des moyens permettant de rétablir cet équilibre.

La lumière est indispensable à la reprise de la bouture. Il faut placer la nouvelle plante près d'une fenêtre à exposition nord. Les rayons directs du soleil entraînent un trop forte évaporation; par conséquent, ils sont à éviter.

Le milieu

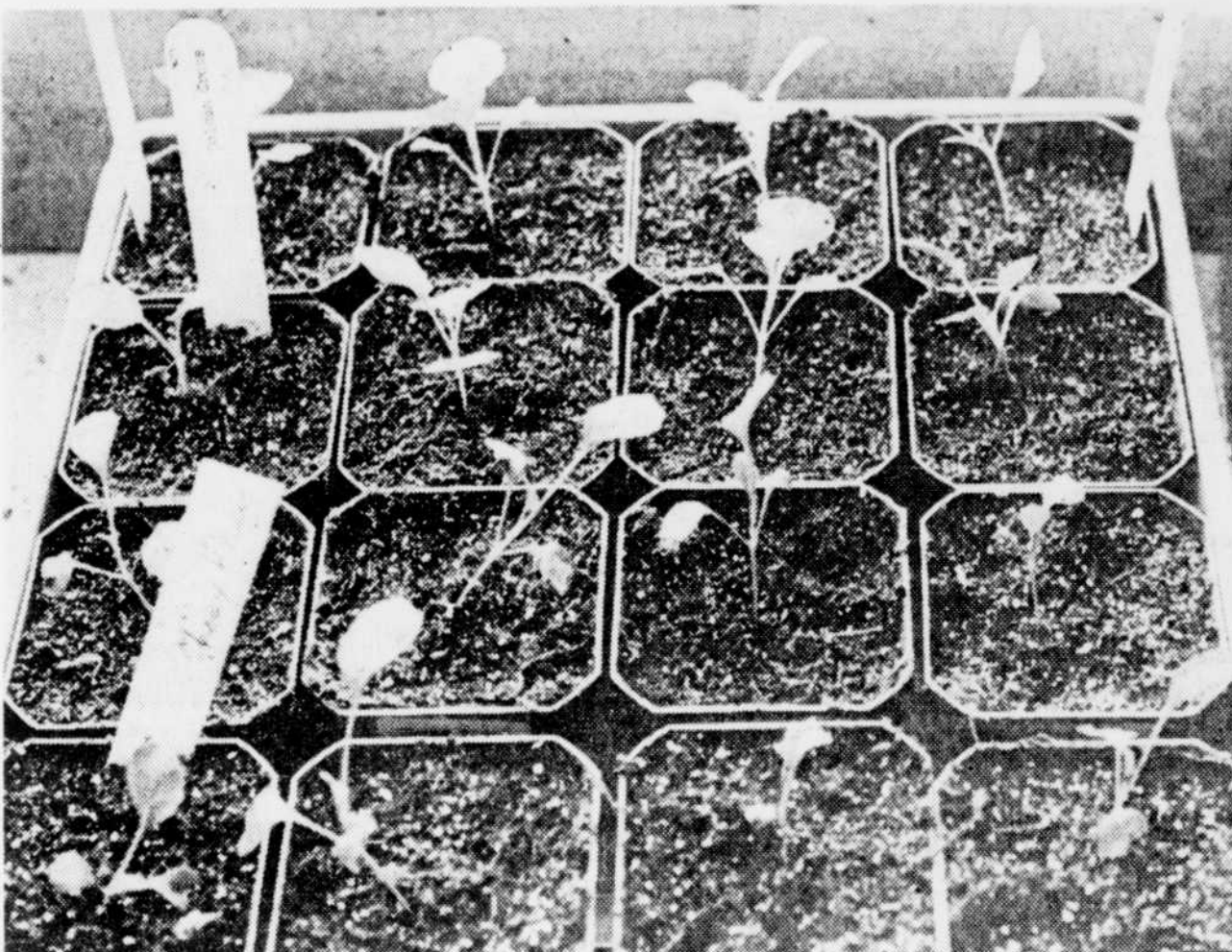
Comme nous l'avons déjà dit, pour l'échange on utilise le pot que l'on

veut: boîte de conserve, contenant en plastique, en grès ou biodégradable. L'important c'est qu'il convienne à la plante et qu'il soit assez rigide pour en faciliter la manutention.

Pour la bouture, M. Hamel recommande un pot en plastique, en grès ou une boîte de bois remplie de sable, de perlite (petits granules blancs), de vermiculite ou de Redi-Earth. On peut les utiliser seul ou en mélange. Nivelez bien le sol et tassez-le avant d'y enfouir environ le tiers de la bouture; remplacez bien le produit autour de la tige et arrosez copieusement. Un morceau de polyéthylène ou un sac de

plastique transparent placé sur le pot (une paille ou un bâtonnet pour servir de mât central comme à la tente du cirque) conservera un milieu ambiant plus humide. Faites quelques trous pour l'aération.

Après quelques semaines, quand les racines seront bien développées, vous serez prêts à transplanter votre création dans un autre pot en prévision de la journée d'échanges de plants du SOLEIL. Alors, n'oubliez pas d'en prendre bien soin car rappelez-vous que les plus beaux plants sont choisis en premier, ce qui vous donne le droit de choisir à votre tour.



Une bonne façon de faire enraciner des boutures.

Le Soleil, Clément Thibault

L'ONU se préoccupe des problèmes de l'habitation

L'aménagement urbain, dont l'habitation, dépend en grande partie des tendances économiques et du taux de natalité, et cela pas seulement chez nous, mais partout à travers le monde.

A l'occasion de leur dernier congrès provincial à Chicoutimi, les constructeurs d'habitations ont tenté d'envisager le profil de la population pour les prochaines décennies. La diminution de la progression de la population comparativement à l'après-guerre et une inflation toujours à la hausse les inquiètent.

Les Nations unies sont préoccupées aussi par ces problèmes comme ceux d'ailleurs de la pollution de l'environnement, de la crise de l'énergie et des transferts de population d'un lieu à un autre. Si bien que la Commission économique pour l'Europe se réunira à Paris, du 2 au 7 juin prochains, pour évaluer ce qui se passe dans le domaine du développement régional.

Les sociétés avancées du point de vue économique sont devenues de plus en plus vulnérables devant certains risques naturels et désordres sociaux, estime l'organisme mondial. Bien souvent, aussi, la distension des relations sociales et l'amoindrissement des moyens qu'a l'homme de se réaliser sont le prix à payer pour l'amélioration des conditions de vie. On estime que la gestion des établissements humains s'avère de plus en plus difficile alors que les connaissances et l'expérience traditionnelles perdent rapidement leur signification.

La conférence de Paris sera un forum international pour les spécialistes de la recherche urbaine et régionale. On tentera de cerner les raisons de la croissance urbaine ou de sa diminution. Dans de nombreux pays développés d'Europe, plusieurs aggloméra-

tions se sont dépeuplées. Par contre, d'autres grandes régions continuent d'attirer la population.

Certaines régions urbaines anciennes sont en mauvais état. Qu'a-t-on fait pour les revaloriser, quand ces efforts ont-ils été couronnés de succès et quand ne l'ont-ils pas été, se demandent les participants? On s'interrogera aussi à savoir si le déclassement d'une région urbaine n'est pas une mauvaise chose pour les gens qui y habitent.

Les spécialistes se demanderont aussi si la recherche peut encore faire face à de nouveaux développements et discerner à tes les facteurs déterminants et les remèdes possibles. Ou bien, la recherche a-t-elle été récemment trop utilisée pour traiter des questions à court terme et pas suffisamment pour de solides travaux de base?

Concours de la maison la plus originale

L'Association des constructeurs d'habitations de la région de Québec a décidé d'organiser un concours destiné à faire produire par les dessinateurs, les étudiants et les spécialistes de l'habitation des plans de maisons unifamiliales originales et à prix très modique.

s'attendent d'en retirer des répercussions importantes pour l'avenir de l'habitation puisque des solutions inédites et originales devraient en découler.

On pense aussi que ce concours, qui mettra les ressources humaines de la région de Québec au service des besoins de la population, remportera un grand succès. Chose certaine, nous vous ferons connaître les détails suite à la conférence d'information de la semaine prochaine.

BEAUPORT
243 rue St-Jules / près du boul. de la Capitale
663-2007

284 rue Bélisseries / près de la rue Montcalm
663-7888

CAP-ROUGE
773 rue Jean-Carlin / près du pont de Cap-Rouge
663-7888

drouin & parent
C. L. S. INC.

Un soleil à soi...

terrains seuls à vendre un peu partout
résidentielle / commerciale / industrielle / rénovation / restauration

NE CHAUFFEZ PLUS LE DEHORS!
Cessez de déboursier, économisez jusqu'à 40% de chauffage

ISOLEZ AVEC LA LAINE MINERALE
Consultez un spécialiste, 25 ans d'expérience.

Estimation gratuite:
667-2183

TRAVAIL GARANTI 5 ANS

JEAN CARIGNAN ISOLATION INC.
2341, Terrasse Cadieux, Courville

REGIE DES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION DU QUEBEC
Permis no 1348-6543

GEORGE STONE

QUEBEC ENR.

- Le plus grand choix de modèles et de couleurs
- Stores de fenêtres verticaux et horizontaux
- Travail spécialisé, mesures et installation garanties
- Venez nous rendre visite

2501 MAUFILS, QUEBEC 667-4560

SAINTE-FOY
Maisons neuves
A VENDRE

Rue Gingras (près du boul. Pie XII). Style canadien, 1 1/2 étage, brique et stucco, porte-patio, isolation supérieure, fenêtres Thermos, 3 et 4 chambres à coucher, hypothèque de 11%. Quartier de choix. 2 autres terrains disponibles.

VISITES: de 13h à 17h
de 19h à 21h

Tél.: 653-9367/842-2782

ATTENTION... DU NEUF CHEZ NOUS!

AVIS IMPORTANT
Nous aurons une quantité limitée de maisons pour occupation au 1er juillet.

- nouvelle maison modèle
- nouveaux terrains
- nouveaux plans de maisons
- quelques maisons prêtes à habiter immédiatement

Notre réputation s'est bâtie avec notre souci de bien servir

VENEZ VOIR POURQUOI NOUS NOUS SOMMES GAGNE LA CONFIANCE DE TANT DE GENS

batitec
2122, boul. Hamel (angle Du Vallon)
687-2553

Nous construisons selon les normes et la technique **STRUCTOME**

L'Art DU Feu RETROUVÉ
RENE BRISACH

PIERRE DION 779, SABREVOIS, SAINTE-FOY, QUÉ.
656-1724

Nous vendons et installons: foyers préfabriqués et cheminées résidentielles

Réunion des ministres de l'Éducation Le français étudié... en anglais

(PC) — Neuf ministres provinciaux de l'Éducation se sont exprimés exclusivement en anglais hier, au cours d'une conférence de presse tenue à Québec même à l'intention de journalistes en grande majorité francophone.

Les ministres provinciaux de l'Éducation s'inquiètent beaucoup de la qualité de l'enseignement du français, a dit aux journalistes le président du CMEC, le Dr Patrick McGeer, ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique.

Un service de traduction simultanée était cependant à la disposition des journalistes.

La conférence de presse a été

tenue à l'issue d'une réunion de deux jours du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, à laquelle le ministre québécois Jacques-Yvan Morin n'a pu participer, étant retenu ailleurs par le problème du débrayage des enseignants.

M. Morin était l'un des deux ministres qui n'ont pu participer à la réunion du CMEC. L'autre étant le ministre de l'Éducation de la Saskatchewan. Neuf ministres participaient quand même à la conférence de presse étant donné que l'Alberta possède deux ministres de l'Éducation.

A une question d'un journaliste, les ministres provinciaux de l'Éducation ont admis qu'aucun d'entre eux ne

peut s'exprimer en français. Seul M. James Horsman, ministre de l'Éducation avancée de l'Alberta a pu dire quelques mots en français. Il a expliqué privement par la suite qu'il étudiait cette langue depuis deux mois.

Les provinces canadiennes font de grands efforts pour améliorer la qualité de l'enseignement du français, a dit M. McGeer. Même si les choses ne sont pas ce qu'elles devraient être, elles sont mieux qu'elles n'étaient hier et elles seront mieux demain.

C'est dans cette optique qu'un des quatre comités d'étude mis sur pied par le CMEC a comme mandat d'étudier les problèmes du bilinguisme.



Le conseil des ministres provinciaux de l'Éducation s'est réuni pour discuter des problèmes du bilinguisme, notamment de la qualité de l'enseignement du français.

CORRECTION

Chez Eaton, nous nous faisons un point d'honneur de vous offrir une publicité exacte. Une erreur peut toutefois se glisser. Nous nous assurons alors de prendre aussitôt des mesures adéquates dont celle d'aviser nos clients lors de leurs commandes.

Dans le journal de mercredi le 23 janvier, cahier E page 6, **Cuisinière Moffat**: La minuterie pour les plaques, ne devrait pas être inscrite dans la description.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvenient occasionné par cette erreur.

EATON

DECOUVERTE DE SOI-MEME

Le Centre Interdisciplinaire de Montréal Inc. (CIM)

présente une session de deux jours dirigée par

LUCIEN AUGER Ph. D.

Auteur de *S'aider soi-même, Vaincre ses peurs, L'Amour: de l'exigence à la préférence; Vivre avec sa tête ou avec son cœur.*

Comprendre les mécanismes fondamentaux des êtres humains. Emotion - raison - action. La confrontation des idées irrationnelles. Amélioration des relations humaines. Vivre heureux dans un monde déraisonnable.

A MONTRÉAL: les 1er et 2 MARS 1980

A QUÉBEC: les 8 et 9 mars 1980

Renseignements et inscriptions:

CIM
5055, Gatineau - Montréal - Qué - H3V 1E4
Dépliant sur demande
Tél: Montréal (514) 735-6595
Québec: (418) 681-3029

La plus grande chaîne de librairies et papeteries au Québec

RECHERCHE DES CONCESSIONNAIRES

dans les comtés de Lévis à Gaspé et aussi dans les comtés de Nicolet, Mégantic, Lotbinière, Wolfe, Frontenac, Champlain, Portneuf et La Tuque.

Ecrire à:

Le Groupe Econo Inc.
C.P. 7155
Charlesbourg, G1G 5E5
Tél.: 628-4323

Dr RENE MARCHAND et ASS. Optométristes

PLACE LAURIER 653-9800

Dr René Marchand, o.d.

Dr Jacinthe Ricard, o.d.

Optométristes (Mail Nord)

Dr Lise Albert-Beaulieu, o.d.

Clinique d'optométrie

Centrevision

(face à Kresge)

ST-NICOLAS 831-3631

Dr Johanne Villeneuve, o.d.

Clinique d'optométrie

St-Nicolas

Centre Normandie (sous-sol)

NOUS SOMMES LE NO 1 A QUÉBEC

ATTENTION... achetons

CENTRE D'ACHAT JADIS 5555, 3e AV. OUEST, CHARLESBOURG

PIECES CANADIENNES



1921 CINQUANTE SOUS

payons **\$25,000**



1921 CINQ SOUS

payons **\$2500**

DOLLARS CANADIENS



(en pièces d'argent)

ACHETONS

(UNC)

1935	\$20
1936-1937	\$20
1938	\$60
1939	\$12
1945	\$125
1946	\$60
1947ML	\$175
1947BL	\$100
1947PTD	\$175
1948	\$900
1949	\$20
1952-1967	\$12
1950ARN	\$70
1951ARN	\$70
1955ARN	\$125
1966S.BEADS	\$2000



ATTENTION

Nous payons les plus hauts prix à Québec

NOS SPECIALISTES SERONT A VOTRE SERVICE...

Ouvert tous les jours de 9h à 17h.
Jeudi et vendredi de 9h à 21h.
Samedi de 9h à 17h.

MONNAIE OLYMPIQUE

Nous payons **\$100** pour une série d'une valeur de \$30

Maintenant pièces en argent du Canada

\$12 pour chaque dollar 1966 et moins **10c, 25c, 50c**

\$9 pour chaque dollar 1967 **10c, 25c**

\$6 pour chaque dollar 1968 **10c, 25c** (en argent non nickel)

Pièces en argent des Etats-Unis

\$13 pour chaque dollar 1964 et moins **10c, 25c, 50c**

ACHETONS BILLETS DE BANQUE CANADIENS



PAYONS LE PLUS HAUT PRIX SELON LA CONDITION. ACCEPTONS TOUT AUTRE BILLET DE BANQUE du Canada et des Etats-Unis.

MORCEAUX D'OR, D'ARGENT ET BIJOUX ANCIENS

Nous achetons bijoux anciens, morceaux d'or et d'argent et payons en argent COMPTANT SUR PLACE. Profitez-en, c'est le temps de vendre vos objets anciens en or et en argent sterling: chaînes, bagues, boucles d'oreilles, service à thé, couverts, plateaux et ans. de culture en argent sterling, médaillons, plaques et lingots en or et en argent, prothese en or.

BAGUES MONTRES DE POCHE



Téléphonez avant de vous rendre

MONAIOR

CENTRE D'ACHAT JADIS
5555, 3e Avenue ouest, Charlesbourg, Québec
Tél.: 628-9101

OBTENEZ LE MAXIMUM POUR VOTRE ARGENT
APPELEZ-NOUS
TEL.: 628-9101

Acceptons les frais d'interurbain

CINQ DOLLARS

DIX DOLLARS



PIECES CANADIENNES	\$5 - 1912	\$175	\$10 - 1912	\$500
CANADIENNES	\$5 - 1913	\$185	\$10 - 1913	\$500
EN OR	achetons \$5 - 1914	\$500	\$10 - 1914	\$500

NOUS PAYONS COMPTANT
LES PRIX SONT SUJETS A CHANGEMENT SANS PREAVIS

CANADA Proof-like



Payons	1962	\$22	1965	\$22
	1960	\$22	1966	\$22
	1961	\$22	1967	\$22
	1963	\$22		
	1964	\$22		

PIECES CANADIENNES EN OR

ACHETONS

ACHETONS



\$20-1967, avec étui	\$290	\$100-1977, 22K	\$375
----------------------	-------	-----------------	-------



\$100-1976, 14K	\$130	\$100-1978, 22K	\$275
\$100-1976, 22K	\$275	\$100-1979, 22K	\$275